VOLUM... XI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 22 NOVEMBRE 1933 — Numéro 26

...espondance à ...ERTE" ...MENTS: ... $2.00 ... $2.50 ... $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Mort de S.E. Mgr O. Charlebois, O.M.I., Vicaire apostolique du Keewatin

QUARANTE-SIX ANS D'APOSTOLAT PARMI LES INDIENS DU NORD

Le vénérable évêque-missionnaire, Oblat depuis un demi-siècle, était vicaire apostolique du Keewatin depuis vingt-trois ans

La triste nouvelle de la mort de S.E. Mgr Charlebois est arrivée à St-Boniface lundi matin. Les journaux avaient annoncé que l'illustre malade était à l'hôpital du Pas et que son état avait inspiré des craintes, mais rien ne faisait prévoir un dénouement aussi tragique. Mgr Charlebois était passé à St-Boniface il y a quelques semaines, de retour de l'Est. Il ne se sentait pas bien. Il devait, disait-il, faire à son retour la visite d'une mission sauvage. Les journaux ont annoncé comment, après cette visite aux Indiens, le courageux vieillard dut faire six milles de voiture et qu'il y prit froid. A son retour au Pas, il se rendit à l'hôpital et son état inspira des craintes. Après un mieux relatif, la maladie prit une mauvaise tournure et le vieux missionnaire rendait son âme à Dieu, lundi matin.

Oblat depuis 50 ans

Mgr Charlebois avait soixante-onze ans. Il était né à Oka, comté des Deux-Montagnes, le 17 février 1862, fils d'Hyacinthe Charlebois et d'Emérence Chartier. Il avait fait ses études au collège de l'Assomption. A l'âge de 20 ans, il entrait chez les Pères Oblats et prononçait ses voeux en 1883, il y avait exactement 50 ans cette année. Le jeune lévite fit ses études théologiques à Ottawa. Il y fut ordonné par Mgr Grandin le 17 juillet 1887. Immédiatement, le Père Charlebois se destina aux missions. La même année il se dirigea vers le lac Cumberland. Il séjourna dans cette région de 1887 à 1903. Il y construisit deux églises et quatre chapelles. Il y apprit les langues sauvages et se fit aux habitudes des Indiens. Sa force et son endurance lui permirent de supporter courageusement les épreuves de la vie des missions. Son énergie fut à la hauteur de toutes les tâches. En 1903, il fut nommé directeur de l'école industrielle de Duck Lake et continua pendant ce temps à visiter les missions sauvages.

Vicaire apostolique

Lorsque les Territoires du Nord-Ouest furent divisés en 1910 et que la province du Manitoba fut étendue au Nord, Rome décida d'y établir un vicariat. Le vicariat apostolique fut constitué le 12 juillet 1910. Bientôt, Rome appelait à présider aux destinées du jeune vicariat le R.P. Ovide Charlebois. Il fut nommé évêque titulaire de Bérénice et vicaire apostolique de Keewatin le 8 août 1910. Il fut sacré à l'Assomption le 30 novembre 1910, par Mgr Langevin, dont il devenait le suffragant.

Il y avait donc 23 ans que Mgr Charlebois était à la tête du Vicariat Apostolique du Keewatin. Sous sa direction sûre, le vicariat s'est développé, les oeuvres ont fleuri. Le Pas, devenu une petite ville, a vu s'élever une cathédrale, un évêché, un hôpital, un couvent, en un mot, toutes les institutions nécessaires. Les postes indiens ont continué d'être visités, les écoles industrielles ont grandi. Mgr Charlebois était un homme de jugement et de sang-froid. Les oeuvres qu'il a entreprises portent le caractère de permanence et de stabilité. Il avait gagné la confiance des sauvages déjà depuis longtemps. Il avait mérité le respect des blancs. Son rôle fut considérable. Rien ne se faisait dans la région sans qu'on vin. le consulter. Le premier ministre de la province, l'honorable M. Bracken, avait en Mgr Charlebois une confiance illimitée. Lorsque le vieux missionnaire arrivait à Winnipeg, M. Bracken l'honorait toujours de sa visite. Plusieurs fois il le reçut chez lui.

Le vicaire apostolique avait vu son oeuvre couronnée lorsque Rome lui donna comme auxiliaire son neveu, S.E. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I. Le jour du sacre fut une des plus belles heures de la vie de Mgr Charlebois. Personne n'eut cru que Dieu viendrait le chercher aussi vite après ces fêtes inoubliables où il avait pris une part si éminente.

Avec Mgr Charlebois, c'est tout un passé qui disparaît. Figure légendaire, d'une simplicité touchante, il passait humblement et sans bruit, mais tous connaissaient les belles qualités de son esprit et de son coeur. Sa figure demeurera. Il sera pour tous un exemple de courage et d'abnégation. Le R.P. Duchaussois a laissé de lui un portrait vivant dans son livre si touchant "Aux Glaces Polaires".

Les funérailles de Mgr Charlebois auront lieu au Pas samedi.

La "Liberté" s'unit au grand deuil qui frappe la famille des Oblats, le clergé et les fidèles du vicariat apostolique du Keewatin.

SON EXCELLENCE MGR OVIDE CHARLEBOIS O.M.I.

LA NIRA EST UN FIASCO COMPLET

Son administrateur, le général Hugh Johnson, serait tout à fait désenchanté et démoralisé

Washington — Il est probable que dans tous les Etats-Unis l'homme le plus désenchanté et, peut-être aussi, le plus démoralisé, est l'administrateur de la Nira, Hugh Johnson, qui, après un voyage d'enquête et de propagande dans l'ouest, a pu se rendre compte comment la Nira ... ne marche pas.

Car il n'y a plus de doutes dans l'esprit général en ce qui concerne l'application des codes, maintenant. Quelques jours en dehors du bureau, à enquêter personnellement, et toutes les illusions inhérentes à un rond-de-cuir se sont évanouies devant le fait brutal du fiasco.

Le patriotisme délirant des premiers jours s'est transformé en exploitation honteuse et du public et des employés, sous la protection d'aigles bleus de différentes grandeurs, et les profiteurs sont les seuls à faire autant d'argent qu'ils veulent.

Le général a déversé son âme alourdie dans le sein des journalistes venus pour l'interviewer à son retour, et il a fallu vraiment qu'il en ait eu lourd sur le coeur pour avoir parlé avec autant de franchise.

Non seulement, les codes ne sont pas appliqués, mais encore ils sont outrageusement violés dans certains cas, particulièrement sérieux, et cela se passe chez les producteurs comme chez les détaillants.

L'homme qui parlait tellement de la "victoire rooseveltienne" est maintenant sans voix, devant les résultats d'une loi qui va jusqu'à réglementer la vie privée des individus. Evidemment, on se trouve en face d'une "noble expérience" comme celle de la prohibition et les résultats sont presque semblables.

Malgré le fiasco, la signature des codes marche toujours bon train. On en est maintenant à celui des journaux — pour la protection de la liberté de la presse.

En attendant, le gouvernement reste extrêmement indécis sur la position à prendre envers Ford.

La demi-heure française du mardi

A partir de mardi prochain, le concert français hebdomadaire transmis sur tout le réseau de l'Ouest sera radiodiffusé d'Edmonton. On sait que le programme de la "Claire fontaine" a été inauguré il y a quatre mois par un groupe de chanteurs et d'artistes sous la direction de M. Marius Benoist, qui n'a épargné aucun effort pour en faire un succès. En attendant le plaisir de les entendre de nouveau, nous sommes heureux de remercier nos artistes de Winnipeg et de Saint-Boniface. Au tour maintenant de nos amis de l'Alberta qui ne manqueront pas de continuer dignement la série des concerts français.

Portage-la-Prairie, Man. — L'élection pour le siège provincial de Portage-la-Prairie, le 27 novembre, se fera entre trois candidats: W.R. Sexsmith, conservateur; E.A. Gilroy, indépendant et H.A. Ireland, travailliste. Il s'agit de remplacer le juge F.G. Taylor, ancien chef du parti conservateur.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

SAINT-MALO

Percepteurs: MM. X. Fréchette, P. Lambert, A. Forest, A. Breton.

$5.00: M. l'abbé I Macaire, curé.

$2.00: RR.SS. de St-André, M. René Marcotte.

$1.00: MM. Arthur Rivard, Ernest Comeau, Joseph Arpin, Mme Zélie Lambert.

81 sous: Anonyme.

50 sous: MM. A.-J. Forest, Jos. Hébert, W. Péloquin, C. Hébert, E. Rouillard, P. Lambert, Emile Trudel, Adélard Morin, Xyste Fréchette, Eusèbe Marcotte, Wil. Grant, Ph. Dupuis, Willie Clément, Mlle Dufort.

35 sous: Mme D. Bourgeois, Ed. Catellier.

25 sous: MM. A. Maynard, Er. Péloquin, O. Fréchette, Delphis Pelletier, Cél. Girard, A. Breton, Jos. Goulet, Lucien Gosselin, Roméo Paquette, Jos. Gauthier, Alph. Bourgeois, Emilien Desrosiers, D. Maynard, Al. Deblois, Isidore Forest, Alb. Malo, David Morin, Arthur Malo, Art. Fréchette, Nap. Forest, Xavier Héry, Emile Malo, Joseph Dubois, Méd. Dubois, Mme L. Pilote, Mme Boudreau, Mme Nap. Morin.

20 sous: Wilfrid Lefort, Mme Alp. Guertin.

15 sous: Gustave Miron, Joseph Lafantaisie, Mlle Clémentine Charette.

10 sous: W. Gladu, Jean Goulet, B. Proteau, Alfred Brulé, Albini Morin, Alph. Morin, Remy Gosselin, Joseph Morin, Joseph Trudel, Mme L. Charette, Mme Ed. Bourgeois.

5 sous: Albert Morin, Joseph Malo.

Total: $36.31.

ILE-DE-CHENES

Percepteurs: MM. Paul Trudeau, Raphaël Trudeau Geo. Trudeau, Ed. Dumaine, Ant. Hallama.

$2.00: Rév. L.G. Rivard, curé, Mme Beatrice St-Amant.

$1.00: MM. Georges D'Auteuil, Georges Trudeau, Arthur Trudeau, Noé Dumaine, Ben. Cyr.

60 sous: M. Paul Trudeau.

50 sous: MM. T.J. Trudeau, Joseph Trudeau, Raoul Dumaine, Antonio Brûlé, Joseph Beauchemin, Rosario Trudeau, Daniel Carrière, Félix Trudeau, L. Le Gorre, P. Lavallée, sr, W. Hallama, Mme Marie Dufault, Mlle Louise Bonin.

41 sous: M. Thomas Lacroix.

25 sous: MM. G. Bérard, Pierre Leclaire, Wilfrid Leblanc, Philippe Leblanc, Théodore Aubin, Ed. ...aine, Henri Trudeau, Alfred D'Auteuil, Joseph Petit, Emile Petit, Adélard Carrière, Walter ...lleghem, Arthur Goovaert, Israël Dufault, Antonin Hogue.

10 sous: M. H. Brûlé.

Total: $22.36.

LA BROQUERIE

Percepteurs: MM. Geo. Laurencelle, J. Boisvert, P. T. Boily, L. Emond, J. Dandeneau, R. Boily, F. Perrière, A. Larivière, L.J. Granger, Alp. Savard, S. Gosselin, E. Gagnon, Alex. Fabas, S. Jolicoeur, H. Lord, J.-B. Simard, E. Rocan, J. W. Verrier.

$5.00: RR. SS. Grises.

$3.00: l'abbé A. Couture.

$2.00 M. R. Boily.

$1.00: MM. U. Normandeau, D. N. Normandeau, Mme. G. Normandeau, Noël Tétreault, Edouard Charlet, Mme Thomas Boily, Mme Vve T. Boily, F. Perrière, L.-J. Granger, Narcisse Fournier, Alph. Kirouac, Mme Z. Pelletier, Joseph Granger, Louis Boily, Alfred Dufresne, Phil. Savard, Henri Gagnon, Joseph Fabas.

75 sous: MM. Alph. Lord, D. Kirouac.

50 sous: MM. E. Gauthier, O. Pelletier, A. Fournier, Geo. Laurencelle, A. Laurencelle, Alph. Boisjoli, P.A. St-Laurent, Joseph Boisvert, Emile Carrière, N. Simard, Mme Vve Wenden, Mme Ovide Boily, Joseph Beaupré, Alex. Gagnon, Mme J. Boisvert, A. Mireault, Arsène Normandeau, A. Choiselat, Ed. Taillefer, A. Larivière, Hector Bédard, Camille Boily, Emile Lambert, M. Vielfaure, Eloi Gagnon, Mme J. Gosselin, Mme D. Côté, Alex. Fabas, Marcel Boisjoli, Louis Tétrault, Eug. Rocan, Mme J.B. Simard, J.W. Verrier, Stan. Jolicoeur.

35 sous: MM. Ernest Ouellette, E. E. Henrie.

30 sous: Mlle Claire Rioux, Pierre Boily.

25 sous: Mme Kuail, J. McCarthy, Pierre Laramée, Oscar Balcaen, W. Carrière, J. Dandeneau, Eug. Fabas, Trefflé Kirouac, Aug. Carrière, Josaphat Simard, Cyp. Simard, Mme F. Desjardins, Emery Rocan, Geo. Lambert, A. Rougeau, L.-L. Desautels, M. Boissinot, J. Carson, Louis Cressaz, Jos. Delorme, L. Rougeau, Alph. Savard, J.-L. Savard, Geo. Savard, Cyp. Savard, Moïse Taillefer, Jos Taillefer, Mme Ph. Gagnon, Ulysse Deschênes, Isidore Emond, Hector Fabas, P. Laurencelle, F. Pelletier.

20 sous: M. Geo. Gosselin.

15 sous: M. Nar. Deslauriers.

10 sous: MM. J.-M. Perrault, Nap. Taillefer, Jean Taillefer, P. Emile Gagnon.

Total: 56.03.

NOUVELLES DE PARTOUT

Le cabinet Pattullo

Victoria — Le cabinet Pattullo est entré en fonction. Il se compose de huit membres. Deux des ministres seulement ont 60 ans. Ce sont M. Pattullo et M. K.C. MacDonald, ministre de l'agriculture. Le plus jeune des ministres a seulement 35 ans. C'est M. Gordon Sloan, procureur général.

Le premier ministre est aussi ministre des chemins de fer. L'important portefeuille des finances est confié à M. John Hart, qui a été ministre des finances du gouvernement Oliver d'après guerre.

Le ministre de l'Instruction publique, qui est aussi secrétaire de la province, est le docteur G.M. Weir, professeur à l'Université de la Colombie canadienne.

Les trois autres ministres sont; M. Arthur Wellesley Gray, de New-Westminster (terres); M. Frank Mitchell Macpherson, de Cranbrook (travaux publics); M. Georges S. Pearson (mines et travail).

Des Scandinaves au Manitoba en 1362

Une pierre grisâtre, de forme rectangulaire, portant des inscriptions gravées il y a plusieurs siècles, a été découverte à un mille et demi du lac Winnipeg, près de Sandy Hook, au Manitoba. La découverte a causé tout un émoi chez les savants de Winnipeg. Les inscriptions gravées sur la pierre sont en caractères runiques et indiqueraient la présence de pirates scandinaves dans les régions du nord de la province du Manitoba, longtemps avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

La découverte est d'une grande importance, puisqu'elle permettra de confirmer les théories énoncées à la découverte d'une autre pierre semblable à Kensington, Minnesota, en 1889. Ce serait la preuve qu'en 1362 les Scandinaves nomades connaissaient l'existence du continent américain pour y avoir fait la chasse et la pêche.

Le père et le fils seront pendus vendredi

Ottawa—La Cour Suprême du Canada a rejeté la demande pour un nouveau procès faite par William McLean, trouvé coupable du meurtre de W.J. Parsille, cultivateur de Manville, Alberta. William et son père, Kennett McLean, coupable d'avoir participé au même meurtre devaient être pendus le 16 octobre. Ils obtinrent un sursis jusqu'au 24 novembre à cause du retard apporté par la Cour Suprême à la demande de McLean fils.

Le poisson du Manitoba sous le contrôle des Etats-Unis

Une commission spéciale d'enquête en est venu à la conclusion que l'industrie du poisson dans le Manitoba est sous le contrôle d'un monopole américain. Dans un rapport soumis à l'hon. J.-S. McDiarmid, ministre des ressources naturelles du Manitoba, le comité déclare que les distributeurs de poissons à Winnipeg agissent comme les agents du monopole des Etats-Unis. Les compagnies locales ont une entente entre elles, qui opère au détriment des pêcheurs.

La commission était présidée par le Dr H.-C. Grant, de l'Université du Manitoba.

Arrestations pour contrebande dans le Québec

Québec—Antonio Graveline et Emile Dionne, de Québec, Fernand Dubois, de St-Casimir, Georges Desbiens et Georges Cartier, de Rimouski, ont été arrêtés par des officiers de la police fédérale sous l'accusation d'avoir fraudé le fisc d'un million et demi de dollars en introduisant illégalement de l'alcool dans la province de Québec sans passer par le bureau des douanes canadiennes.

Quinze autres mandats ont été émis contre quelques membres d'une bande de contrebandiers qui font le commerce entre Saint-Pierre et Miquelon et Québec.

RETABLISSEMENT DES RELATIONS ENTRE WASHINGTON ET MOSCOU

Après une rupture qui durait depuis seize ans, les deux pays s'entendent pour rétablir leurs ambassades—La liberté religieuse assurée aux citoyens des Etats-Unis

Washington—Le président Roosevelt a annoncé samedi la reconnaissance de la Russie soviétique par les Etats-Unis. Précisant, il a dit que la rupture qui s'était produite entre les deux pays il y a seize ans, s'est terminée à 11 heures 50, jeudi soir, au cours d'un entretien avec le commissaire soviétique Litvinoff, à la Maison Blanche.

M. Roosevelt projette de confier l'ambassade des Etats-Unis en Russie à William-C. Bullitt, expert du secrétariat d'Etat, qui a participé aux entretiens du président et de M. Litvinoff. Le nom de l'ambassadeur de la Russie à Washington n'a pas été annoncé.

La Maison Blanche a livré aux journaux un volumineux document relatif aux points sur lesquels il y a accord.

Liberté religieuse

Ce document comprend la correspondance que M. Roosevelt et M. Litvinoff ont échangée. Voici les points sur lesquels il y a accord: la liberté religieuse des citoyens des Etats-Unis en Russie, la propagande, les droits civils des nationaux des Etats-Unis et certaines réclamations. Il y a aussi accord pour la conclusion d'une entente consulaire en vertu de laquelle les Etats-Unis obtiendraient l'assurance que leurs nationaux jouiront, en Russie, de tous les droits accordés aux nationaux des autres pays en vertu de traités en vigueur.

En matière de liberté religieuse, le président a exigé une entente claire et nette, pour dissiper toute crainte aux Etats-Unis.

Commerce

Il est un peu question, dans le document, des futures relations commerciales des Etats-Unis et de la Russie. Il est certain que ce point a été très soigneusement discuté au cours des entretiens. Des conférences auront lieu sur les dettes et sur les relations commerciales.

Des experts croient qu'au cours de ces prochains entretiens, M. Bullitt et d'autres experts s'efforceront de préparer la conclusion d'un traité de non-agression commerciale.

Propagande

Au chapitre de la propagande, le gouvernement soviétique s'engage à ne s'immiscer d'aucune façon dans les affaires intérieures des Etats-Unis, de leurs territoires et de leurs possessions. De plus dans une lettre du 16, M. Litvinoff dit que le gouvernement soviétique s'engage à empêcher toute personne à son service et toute organisation gouvernementale, de s'immiscer d'une manière ou d'une autre dans les affaires intérieures des Etats-Unis.

LA FRANCE N'A PAS PEUR DE L'ALLEMAGNE

Tout accord de désarmement avec ce pays doit se faire par l'entremise de la Société des Nations

Paris — Un rameau d'olivier dans une main gantée de fer a été tendu à l'Allemagne par la France.

Répondant aux appels réitérés du chancelier Hitler en faveur de la paix et d'un accord séparé de non-agression franco-allemand, le premier ministre Albert Sarraut a dit à la Chambre que lui aussi voulait la paix.

Mais, dans la phrase suivante d'une déclaration ministérielle émouvante qui obtint une majorité énorme, il attira l'attention sur la grande armée française.

"La France, déclara-t-il, a une force morale, matérielle et militaire qui interdit à quiconque de vouloir lui en imposer."

Puis il répéta ce que le ministre des Affaires étrangères, Joseph Paul-Boncour a dit à la Chambre précédemment, que tout accord de désarmement avec l'Allemagne doit se faire par l'entremise de la Société des Nations.

Ce discours électrifia la Chambre. Cette politique envers l'Allemagne fut approuvée par une écrasante majorité de 545 à 11. Et l'approbation de la politique de M. Paul-Boncour fut à peine moins enthousiaste. Le vote de confiance donné au gouvernement à propos de ce discours fut de 394 à 144.

"Nous étudierons toute proposition concrète qui nous sera soumise, dit le ministre des Affaires étrangères, mais tous les accords entre l'Allemagne et nous doivent se conclure à Genève."

Des maris font la grève dans l'Illinois

Allerton, Ill. — Le régime féministe d'Allerton vient de recevoir un rude coup: les maris font la grève. Ils refusent carrément de faire la cuisine, de laver la vaisselle et de garder les marmots pendant que Mesdames s'occupent d'affaires municipales. Devant cette menace, les citoyennes ont décidé de remodeler les cadres de leur Association civique des femmes de façon à y admettre les hommes.

Nouvelles Brèves

Montréal.— Le chef de police, M. Fernand Dufresne, a suspendu quatre constables de l'escouade des moeurs, accusés de complaisance et de vénalité.

North-Bay, Ont.— Le lac Nippissingun est entièrement couvert de glace. Pareil fait ne s'était pas produit en novembre depuis plusieurs années.

Iron Mountain, Mich.— On calcule que 50,000 chasseurs ont envahi les bois de la péninsule du Michigan pour la chasse au chevreuil. La Stephenson Lumber Co. donnera au meilleur chasseur 40 acres de lots de chasse dans le comté de Dickinson.

Rome.— Mussolini a nommé son neveu, Vito Mussolini, âgé de 21 ans, éditeur et gérant général du journal "Il Popolo D'Italia". Le jeune homme est le fils du frère de Mussolini, Arnaldo, décédé en décembre dernier.

Paris.— Rétabli d'une affection à la gorge qui l'a retenu chez lui pendant plusieurs mois, le romancier François Mauriac a pris son siège jeudi parmi les Quarante Immortels et il a fait l'éloge d'Eugène Brieux, son prédécesseur.

Paris.— Le gouvernement français voit un signe de paix dans la reconnaissance des Soviets par les Etats-Unis. La France a reconnu les Soviets en 1924.

Disraéli.— M. Thomas Lapointe, maire de Disraéli, a été élu député provincial du comté de Wolfe, par une majorité de 627 voix, sur son adversaire conservateur, M. Arthur B. Skinner, maire de Bishopton.

Londres.— Sir Henry Seymour King, directeur de la Banque Lloyd, est mort à l'âge de 81 ans.

Londres.— Sir David Murray, président de l'Académie royale de peinture, est mort à l'âge de 84 ans.

Berlin.— Le cabinet allemand a nommé le vice-chancelier Franz Von Papen commissaire du Reich pour le territoire de la Sarre.

Berlin.— Les autorités allemandes considèrent la reconnaissance des Soviets par les Etats-Unis comme un grand pas vers le rétablissement économique du monde.

ECHOS D'EUROPE

Le Reich se réjouit de la victoire naziste

Berlin.— Les cloches des églises allemandes ont sonné à toute volée pendant quinze minutes afin de célébrer le résultat du plébiscite. La confiance accordée par le peuple au régime nazi et à la politique étrangère du chancelier Hitler a fait l'objet de nombreux articles élogieux dans la presse du Reich.

Les chefs du gouvernement ont fait remarquer avec orgueil qu'il y a peu de pays européens qui ont une politique aussi ferme et aussi nette que l'Allemagne. Le Reich se tiendra éloigné de Genève tant qu'on voudra le considérer comme une nation de second ordre. Le résultat du vote montre que l'Allemagne est une et dément tout les rapports colportés à l'étranger par certains émigrants.

Le nouveau Reichstag, qui doit se réunir le 1er décembre, donnera sûrement un vote unanime à Hitler, tous les membres "étant dévoués aveuglement à la politique de ce dernier."

Discours pacifiques armements

Londres—Winston Churchill, ancien chancelier de l'Echiquier, a déclaré devant le Devonshire club: "Les Etats-Unis, de toutes les nations, ont fait les plus beaux discours pacifiques. Ils ont aussi fait les augmentations les plus considérables dans leurs forces aériennes et navales."

La remarque de M. Churchill vient peu de temps après la décision du gouvernement anglais de remplacer par deux croiseurs de 9,000 tonnes et un de 5,400 quatre navires de moindre importance qui devaient faire partie du programme de construction de 1933.

Il a déclaré que tous les pays du monde, sauf l'Angleterre, avaient augmenté leurs armements et fit allusion au danger terrible constitué par l'Allemagne.

Le suffrage féminin en France

Paris — Le sénat français, opposé depuis toujours au suffrage féminin, a refusé encore une fois d'admettre le projet de loi à cet effet, par un vote de 176 à 118. Par contre, une mesure qui permettrait aux femmes de remplir des charges publiques, a été proposée à la Chambre des députés par le député Louis Proust, avec l'assentiment de 150 de ses collègues. Cette mesure recommande d'accorder le suffrage aux femmes aux élections municipales de 1935.

L'Amirauté britannique va construire trois croiseurs

Londres—L'Amirauté annonce que son programme de construction navale pour 1933 sera modifié de manière à permettre de construire deux croiseurs de 9000 tonnes d'un type nouveau, comportant une augmentation d'armement, et un croiseur de 5,200 tonnes du type de l'"Arethusa".

Le premier lord de l'Amirauté, sir Bolton-Meredith Eyres-Monsell, a communiqué cette décision aux Communes. Il a déclaré que cette décision, l'Amirauté l'a prise après avoir pesé les programmes de construction navale d'autres pays et qu'elle en déplore la nécessité.

La disparition des crucifix des prêches de l'Allemagne

Berlin. — Dans une conférence, le chef de la section Berlin des chrétiens-allemands nazis, M. Reinhold Krause, a dit, en substance: Il faut faire disparaître le crucifix des prêches de l'Allemagne. Il faut enlever des églises du peuple allemand tout ce qui est de source spirituelle étrangère, sans égard pour les usages anciens et apparemment vénérables. On ne doit pas visiter les lieux saints de la Palestine, mais ceux de l'Allemagne. Il faut exclure l'Ancien Testament et biffer du Nouveau les parties manifestement fausses ou empreintes de superstitions. Dans l'église allemande, il n'y a pas de place pour les hommes de sang étranger, que ce soit dans la chaire ou au pied de la croix.

Pour sauver la conférence

Genève — Le comité directeur de la conférence du désarmement a fait appel aux ministres des affaires étrangères de toutes les nations européennes, les invitant à se réunir à Genève afin de tenter de sauver du naufrage les discussions sur le problème du désarmement.

Après avoir menacé de démissionner, le président de la conférence, Arthur Henderson, a répété que la situation était extrêmement grave. Sa déclaration était appuyée par Nicholas Politis, ancien président de l'assemblée de la S.D.N., et le Dr Edouard Benes, vice-président de la conférence.

Il a été décidé que la solution des difficultés du désarmement dépendait en large partie de la solution du problème allemand.

Pas de prix Nobel pour la paix

Oslo, Norvège. — Le comité Nobel du Storting (Parlement) a décidé de ne pas accorder le prix Nobel pour la paix cette année. Alfred Bernhard Nobel a institué des prix pour les travaux remarquables en physique, en chimie, en médecine, en littérature, et pour la promotion de la paix internationale, le prix pour la paix devant être attribué chaque année par un comité de cinq élus parmi les membres du Storting de Norvège. Si un prix n'est pas attribué une année, le montant retourne au fonds, augmentant les prix subséquents.

Le Reich accusé de propagande déloyale

Paris — Le "Petit Parisien" prétend que des agents de propagande allemande à l'étranger ont reçu l'ordre de monter les esprits contre la France, et de nuire, dans la mesure de leur possible, aux alliances politiques et militaires de ce pays. Le journal affirme que l'Allemagne a trois buts immédiats en vue: la conquête de tous les territoires environnant le Reich où existe encore une minorité allemande, des droits armés égaux sans aucune espèce de contrôle et la renaissance des colonies allemandes.

Le gouvernement allemand a opposé un vif démenti à cette nouvelle, prétendant qu'elle est inventée de toutes pièces.

Le "Petit Parisien" assure que les agents allemands reçoivent leurs ordres du Dr Goebbels, ministre de la propagande, et que leurs activités se poursuivent surtout dans les deux Amériques.

Le jeune Hardy fait encore parler de lui

Paris — Mme A.-C. Hardy, femme du sénateur canadien de ce nom, a été blessée à la tête. Son fils, M. Filford-Patrick Hardy, a été arrêté. Il affirme que non seulement il n'a pas frappé sa mère au cours d'une promenade en automobile, comme la police le prétend, mais qu'il a lui-même été frappé d'une manière qu'il ne s'explique pas, au cours de la promenade en question.

On croit que l'affaire n'aura pas de suites.

Le jeune Hardy a beaucoup fait parler de lui il y a quelques mois, pour s'être enfui de Toronto avec une jeune fille de 16 ans, qu'il a épousée aux Etats-Unis et dont il est maintenant séparé.

LE JOURNALISME EN ALLEMAGNE

Il vient d'être réglementé par une loi qui ne compte pas moins de 47 articles.

Dans ce pays, où les fonctions de chancelier peuvent être remplies par un peintre en bâtiments d'origine autrichienne, nul n'a le droit de faire le métier de journaliste "s'il ne possède pas la nationalité allemande et s'il n'a pas reçu la formation technique professionnelle."

La dite loi impose de nombreuses autres obligations aux malheureux qui désirent exercer la profession de journaliste. Ils doivent être de descendance aryenne et n'être pas mariés avec des personnes de descendance non aryenne; avoir 21 ans accomplis; posséder les qualités voulues pour influencer l'esprit public.

Donc pas de débuts prometteurs à 18 ans, outre-Rhin! Et qui déterminera les qualités exigées pour avoir une action sur l'opinion?

Mais ce n'est pas tout. Les journalistes allemands ont pour devoir, car il n'est jamais question de leurs droits, dans cette loi signée par le chancelier Hitler et le Dr Goebbels, d'exposer "d'une manière véridique les sujets qu'ils traitent"; ils sont spécialement obligés d'éliminer des journaux ce qui est de nature à diminuer la force du Reich allemand à l'extérieur ou à l'intérieur, à affaiblir la volonté collective du peuple allemand, la force défensive de l'Allemagne, la culture ou l'économie allemande ou bien à blesser les sentiments religieux d'autrui.

Est-il bien facile de concilier ces dernières obligations avec le devoir de dire toujours la vérité?

D'autre part, les rédacteurs d'un journal sont responsables professionnellement, pénalement et civilement des idées qu'il contient.

Quiconque exerce la profession de journaliste sans être inscrit sur la liste professionnelle ou alors que l'exercice de la profession lui a été interdit, sera puni d'une peine d'un an de prison au plus ou d'une amende.

Comme on le voit, le métier de journaliste n'est pas de tout repos, en Allemagne, et il n'est pas étonnant que la lecture des feuilles allemandes présente si peu de fantaisie.

Pour le repos de l'âme des soldats canadiens

Ottawa—Le service commémoratif annuel pour le repos de l'âme des soldats canadiens morts sur le champ d'honneur pendant la Grande Guerre, a réuni à la Basilique d'Ottawa plusieurs dignitaires ecclésiastiques et membres du clergé, des personnages en vue, quelques centaines de militaires et des milliers de fidèles. Présidée par Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, la cérémonie fut des plus imposantes. Le service annuel était recommandé par la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises.

Mgr l'Archevêque prononça une allocution appropriée à la circonstance, officia à un Libéra solennel et à la bénédiction du très Saint Sacrement.

L'assistance

Parmi les laïques en vue, on remarquait aux places d'honneur Son Excellence l'honorable Charles Arsène-Henry, ministre de France au Canada, et Madame Arsène-Henry; l'hon. Maurice Dupré, Solliciteur Général du Canada, et Madame Dupré; le Comte Jean de la Grèze, chargé d'affaires à la Légation Française, et la Comtesse de la Grèze; le colonel L.-R. Laflèche, sous-ministre de la Défense Nationale, et Madame Laflèche; M. Maurice Ollivier, C.R., D.D., organisateur du côté militaire de la cérémonie; les échevins Aristide Bélanger, A.A. Pinard, et N.-A. Bordeleau, Mtre Henri St-Jacques, C.R., et plusieurs autres professionnels et citoyens en vue. Mme P.-E. Marchand, présidente générale de la F.F.C.F., était présente avec son fils, Félix.

SAINT-BONIFACE

Institut Collégial St-Joseph

Tableau d'honneur d'octobre

Grade XII — Excellence: Thérèse Laurendeau, Jacqueline Deniset, Helen Stephenson, Lillian Doot, Georgette Bissonnette.

Grade XI — Excellence: Thérèse Marcoux, Erna Baumann, Hélène Blais, Léa McCaughan, Ella Gagnon, Gertrude Dubois, Bernice Chamberland.

Grade X — Excellence: Léa Dussault, Jeanne Croteau, Lucienne Bouchard, Dorothy Mager.

Grade IX (a)—Excellence: Bernadette Lanthier, Geneviève Buote, Sadie Petridge, Lucette Savoie, Delphine Lafrance, Patricia Desjardins, Yvette Croteau, Gertrude Senez, Angèle André.

Grade IX (b) —Excellence: Anne-Marie Marcoux, Annette Bérubé.

Cours commercial, 2e année — Excellence: Cécile Toupin, Violet Anderson, Elsa De Leeuw, Olga Poirier, Berthe Duyveyonck, Madeleine Dugal, Vera Mansley.

Cours commercial, 1re année— Excellence: Louise Fouchard, Barbara Tingley, Jessie Janssens, Laura Genest.

Grade VIII (a)— Odile Desautels, Viviane St-Godard, Gwen Thayer, Irène Asselin, Eva Cave.

Grade VIII (b)— Marcelle Masserey, M.-Paule Aubert, Audrey Tingley, Dora Laferrière, Isabel Gigot.

Les élèves dont les noms suivent on conservé les plus hauts pourcentages en classe.

Grade VII (a) — Jacqueline Gagnon, Madeleine Bernier, Léonie Vynerman.

Grade VII (b) — Maria Delalleau, Ruley Douglas, Fabiola Desrosiers.

Grade VI (a) — Noëlla Raymond, M.-Antoinette Gagnon, Denise Fourneaux.

Grade VI (b) — Hélène Chaput, Monica Terras, Shirley Benoit,

Grade V (a) — Yvette Mousseau, Aurore Champagne, Ida Barnabé.

Grade V (b) — Marie De Grande, Rita O'Connor, Irène Rondeau.

Grade V (c) — Helen Stankovic, Betty Hoenderop, Evelyn Busch.

Grade IV (a) — Yvonne Dhaene, Mary Morez, Georgette Stubbe.

Grade IV (b) — Lucie Fontaine, Thérèse Gauvreau, Rolande Dufault.

Grade IV (c) — Yvette Nault, Thérèse Mondor, Hortense Rougeau.

Grade IV (d) — Irma De Crave, Karoline Richard, Alice Declercq.

Grade III (a) — Hortense Sicotte, Charlotte Kreitz, Lucile Boily.

Grade III (b) — Mariette Sicotte, Marcelle Senez, Louise Bernier,

Grade III (c) — Stella Bouvier, D. Vynerman, Madeleine Pelletier.

Grade III (d) — Sophie Zyrucha, Sophie Sulisz, Leslie Miller.

Grade II (a) — Amanda Asselin, Lucile Guay, Rolande Barrette.

Grade II (b), — Laurence Arpin, Florence Nolin, Marie-Rose Perron.

Grade III (c), — Dorothy Dougall, Marie D. Haughey, Aileen Mollison.

Grade I (a) Yvonne St-Pierre,, Madeleine Robitaille, Eva Barnabé, Bernadette Labreau.

Grade I (b) — Jeanne Mance Sicotte, Priscille Beauchemin, Jeanne Brunet.

Grade I (c) — Jeannette Lys, Eleanor Brassington, Elsie Cook.

Cours préparatoire (a) — Laurette Dumont, Denise Fourneaux, Denise Rougeau.

Cours préparatoire (b) — Marcelle Bérubé, Isabelle Desgagné, Jeanne Fisette.

Cours préparatoire (c) — Mildred Drummond, Rose-Mary Glynn, Georgina Greig.

Un cimetière original

Le Pas, Man.— Tout près de la gare du Pas, à côté de la voie du Canadien National, l'on voit dix tombes minuscules marquées sur le sol avec des cailloux. Elles furent creusées par des enfants et renferment plus de cent fauvettes mortes au cours de leur déplacement d'automne. Ces fauvettes américaines, souvent appelées canaris sauvages, nichent dans le bassin de la Baie d'Hudson. A l'approche de l'hiver, elles se mettent en route vers le sud et passent par milliers au dessus du Pas. On croit que la dernière bande fut aveuglée par les lumières de la ville et qu'un certain nombre de fauvettes se heurtèrent aux fils télégraphiques et téléphoniques où elles furent électrocutées.

Du moment qu'un homme, ou un livre, ou un journal, dit du mal du pape, de son autorité et de sa cause, tiens-le pour suspect; mets-toi sur le qui-vive et ferme l'oreille.

(Mgr Gerbet)

Ceux qui se sacrifient à tous et toujours sont encore ceux qui savent le mieux et le plus aimer.

(George Mazé-Sencier)

POUR RIRE

Une forme de critique littéraire

On sait que Piran avait, comme critique, la dent un peu dure. Un jeune poète, qui prétendait marcher sur ses traces, s'obstina à lui lire deux sonnets dont il faisait grand cas. Il força sa porte un beau jour et, comme entrée en matière:

— Un mot seulement, mon cher maître; je vous apporte mes deux sonnets; dites-moi bien franchement celui que vous préférez.

Il lut le premier, et, comme il guettait un éloge:

— J'aime mieux l'autre, dit sérieusement Piron.

Et il ne voulut pas en entendre davantage.

Gloire et popularité

Anatole France faisait en compagnie de Jaurès, une conférence dans une petite ville du Midi.

L'organisateur de la réunion ne les connaissait ni l'un ni l'autre. Il ne se trompa pas cependant quand ils débarquèrent à la gare; il s'approcha d'eux et dit à Jaurès:

— Si je n'exagère pas, vous êtes le citoyen Jaurès.

—C'est la gloire, glissa Anatole France à l'oreille du tribun.

Jaurès parla le premier. Lorsque vint le tour d'Anatole France, le président ne put se rappeler que le prénom du grand écrivain. Il annonça:

— La parole est à M. Anatole.

Jaurès se pencha vers M. Anatole et murmura:

— Ca, c'est la popularité.

Méfiance

—Pardon, m'sieur! Quelle heure qu'il est, s'iou plait?

—Onze heures moins dix, mon petit bonhomme.

—Vous êtes sûr qu'elle retarde pas vt' montre?... elle a même pas l'air d'être en or!...

L'arithmétique du coeur,

—Quel âge aurait, aujourd'hui, une personne née en mars 1896?

—Un homme ou une femme?

Signalement caractéristique

Le douanier à un voyageur:

—Et vous, monsieur, là-bas, vos papiers, votre passe-port?

Or, en fait de papiers, le voyageur n'a que la carte du restaurant où il vient de dîner. Il la passe au douanier, qui lit:

"Tête de veau, poitrine de mouton, langue de boeuf, etc.,,

—C'est bien ça, Merci monsieur, vous pouvez passer.

Mademoiselle fait ses devoirs

—Maman, se marier, c'est un verbe actif?

—Non, réfléchi; et souvent, hélas! pas assez réfléchi.

CARTES PROFESSIONNELLES

VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 22 NOVEMBRE 1933 — Numéro 26

Un pays où les honnêtes gens n'ont pas autant d'énergie que les coquins est un pays perdu.

ROOSEVELT.

LA LIBERTÉ

Celui qui veut une chose en vient à bout; mais la chose la plus difficile, dans le monde, c'est de vouloir.

Joseph de MAISTRE.

AUTOCRATIE—DÉMOCRATIE

Malgré son apparente physionomie de consultation populaire, le récent plébiscite allemand a été plutôt une manoeuvre méditée par le chancelier Hitler dans le but de consolider son emprise sur l'âme nationale. Cette confiscation de pouvoirs n'est, du reste, que le dernier en date d'une série de coups autoritaires qui éveillent partout l'attention. Mussolini, Lénine, Kemal Pasha, Hitler, Dolfuss— Italie, Russie, Turquie, Allemagne, Autriche,—voilà toute une moitié d'univers qui s'est tournée vers l'absolutisme en l'espace de quelques brèves années.

Cette poussée vers le césarisme fait rêver, dans une époque où le régime parlementaire apparaissait comme l'une des conquêtes définitives de la démocratie moderne. Que les législatures, le droit d'association, la liberté de la presse, aient été ainsi supprimés d'un trait de plume dans plusieurs grands pays, cela dépasse toute imagination. Encore qu'il faille faire ici la part de la force, l'indéniable acquiescement des masses à ces raids audacieux démontre que beaucoup de nations se tournent vers la dictature dans la conviction d'y trouver un remède efficace aux maux dont souffre l'humanité. Et ce qui est aveuglant dans cette caporalisation des pouvoirs publics, c'est que les éléments de droite et de gauche en sont arrivés simultanément à la même méthode coercitive.

Quels seront les résultats de ces divers essais de gouvernement personnel?

Mettant de côté la révolution russe, qui n'est que la sanglante mise en attelage d'une masse prolétarienne trop ingénument mystique pour y voir clair, ou trop désarticulée pour se défendre, on doit s'arrêter avec un extrême intérêt sur l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche et même la Turquie — tous pays où la dictature, nette d'orgie, a revêtu en fait le caractère du vieil absolutisme royal.

* * * * *

La conception de l'absolutisme royal n'est certes pas de celles qu'on puisse, même en Amérique du Nord, pousser du pied comme un synonyme d'esclavage. Il y a l'Histoire, qui nous montre, depuis la plus profonde antiquité, un principe monarchique tout étincelant d'oeuvres fécondes; il y a la philosophie, qui apporte ses définitions, à la fois pleines de majesté et de raison. Chacun de nous peut là-dessus évoquer ses lectures. Le représentant moderne de la théorie intégrale est Joseph de Maistre. Que de pages éloquentes il a écrites sur la splendeur du gouvernement royal. Qui ne se sent charmé, entraîné, bercé à cette cadence harmonieuse: un roi qui conduit toutes choses de haut, avec une sagesse tempérée de sentiments paternels; un maître qui ne relève que de sa conscience, mais dont l'unique préoccupation est de faire le bonheur de ses sujets. Les grands du royaume sont les ministres empressés des volontés de l'élu de Dieu. Le bien s'accomplit sans entraves: les abus sont corrigés sur l'heure. Le chêne de Vincennes est là, toujours, et c'est un asile assuré pour les humbles et pour les faibles.

Hélas! ce qui était fait pour être beau est souvent devenu difforme; et l'on compte comme des merveilles les règnes où la réalité a correspondu à l'effigie primitive. Qu'on ne se récrie pas trop! Car l'histoire impartiale est telle: on reste confondu de l'usage désastreux qui a été fait le plus souvent de la puissance souveraine. Les révolutions, nonobstant la juste horreur que soulève généralement leur mode d'opérer, ont été la plupart du temps des sursauts de bête blessée qui riposte. Sous les vieux règnes échelonnés à travers les âges, la liberté a été passagère et fragmentaire: ce que l'humanité en a réellement possédé est né avec le christianisme et s'est limité aux sociétés sur lesquelles le christianisme, par son action immédiate ou par sa réverbération, avait de l'emprise.

* * * * *

Par un long acheminement, on en est venu au gouvernement démocratique, au début du dix-neuvième siècle—car c'est de là que date véritablement la création des parlements élus par le peuple. Vous allez nous en dire de belles! se hâteront de penser ceux qui ont conservé dans leur coeur le respect et l'amour de l'ancien système, où les oeuvres du génie, les actes de bravoure, les grandes largesses, la prérogative du pardon, s'enveloppaient dans la magnificence du langage, dans les profondes révérences, la pourpre, les jabots protocolaires, les plumes ondoyantes des chapeaux de marquis, les carosses dorés. . .

Il ne s'agit pas de se prendre d'enthousiasme pour ce passé, ni de se dresser contre lui dans une hostilité républicaine. En matière de gouvernement les faits comptent plus que les théories, car la politique a beau être une science, ce n'est pas une science géométrique. La sociologie la plus orthodoxe — appelons-la, si vous voulez, la *Politique* de Léon XIII — nous enseigne que toute forme de gouvernement est bonne pourvu qu'elle tende au bien commun.

Le gouvernement démocratique a ses défauts, certes: le danger permanent de la vogue populaire perpétuellement changeante, l'instabilité de la législation, la corruption électorale, la versatilité et la servilité chez trop d'hommes publics; on pourrait allonger le réquisitoire. Mais il n'en reste pas moins que le régime parlementaire repose sur une idée de liberté et de saine égalité. C'est sous ce régime qu'on a vu enfin disparaître l'esclavage du monde civilisé; c'est sous ce régime qu'on a assisté à l'émancipation des catholiques d'Angleterre; c'est sous ce régime qu'on a amélioré la situation du mineur et du matelot, et réglementé l'usine où se tuait annuellement tout un peuple de femmes et d'enfants; c'est sous ce régime qu'on a supprimé l'emprisonnement pour dettes et qu'on a adouci les lois pénales d'il y a cent ans qui envoyaient à l'échafaud un homme coupable d'avoir fabriqué de la fausse monnaie.

On dirait qu'il y a eu, au siècle dernier, une coupure entre deux civilisations, tellement l'évolution vers le mieux a été sensible. Coïncidence? Peut-être! A tout événement, la coïncidence prouve que le système parlementaire et l'amélioration sociale peuvent être des contemporains. De nos jours un article de journal, une interpellation en Chambre, travaillent plus efficacement que ne travailla jamais aucun *cahier de doléances* d'autrefois. Les abus de détail pullulent encore; mais toute réforme est aujourd'hui possible, sans miracle et sans violence: il suffit de rallier une majorité électorale. Et, entre parenthèse, on palpe ici l'importance du bon enseignement, de la bonne propagande, du bon journal.

* * * * *

Une moitié d'Europe, cette Europe habituée au rythme du pas militaire, trouvera peut-être son salut dans des formules rigides. L'Amérique, construite sur d'autres traditions, sera plus revêche à l'encadrement, bien que le plan Roosevelt soit une aventure fort curieuse.

Nous touchons à nos conclusions; ça nous a pris deux colonnes pour y arriver. Le fond de la question mondiale actuelle ne repose pas sur une forme politique autant que sur un dogme permanent de morale et sur une nette compréhension d'un univers économique transformé par le machinisme.

Nos parlementaires, aux prises avec des problèmes tragiques, peuvent, tout aussi bien que des rois, sortir les peuples d'embarras, du moment qu'une pensée de justice et de charité chrétiennes présidera à leurs travaux et du moment qu'un peuple instruit de ses devoirs saura discerner entre les conseils de la raison et les cris de la démogagie. Puisque les foules ne sont plus des masses passives sous la main du monarque, mais des forces agissantes, des parties intégrantes du rouage administratif, elles ont la stricte obligation de se renseigner; nous devrions écrire plus exactement, on a l'obligation de les renseigner. L'instrument parlementaire, à la fois robuste et flexible, est bon; mais ceux qui veulent s'en servir, députés et peuple, ont chacun leurs disciplines à observer et leurs responsabilités à porter.

Noël BERNIER.

LE ROUGE ET LE BLEU

Le vice-président de la Chambre des Communes, M. Armand Lavergne, fait le procès des partis politiques depuis la Confédération et dénonce la religion de parti—La part des Rouges et celle des Bleus — "Tout cela pour être des Rouges ou des Bleus. Etait-ce vraiment la peine?"

L'illustre plagiaire sans vergogne Henry Beyle, mieux connu sous le nom de Stendhal, compte dans sa porté littéraire un enfant qui a pour titre **le Rouge et le Noir.**

Au risque de passer pour un barbare et de faire prononcer contre moi par les pontifes officiels l'excommunication majeure ès littérature, je dois confesser que c'est aussi embêtant que mal écrit. Mais le titre rappelle quelque chose, un jeu de hasard, et c'est peut-être la cause de l'engoûment des snobs et des snobinettes.

S'il eût vécu en notre pays, le gros Beyle aurait eu chez nous un autre titre tout trouvé et un sujet plus intéressant et plus curieux pour le psychologue que ses admirateurs prétendent qu'il était.

C'est en effet un des phénomènes les plus extraordinaires et les plus inconcevables que la religion fanatique l'attachement féroce de tout un peuple à deux couleurs, excellentes en elles-mêmes, mais qui, les neuf dixièmes et trois quarts de l'autre dixième du temps ne signifient rien, absolument rien, que le vide et le néant, et qui, depuis près d'un siècle, servent d'attrape-nigauds.

Il faut cependant être juste et reconnaitre que le rouge et le bleu ont tour à tour servi et largement à quelques-uns de nos compatriotes pour exploiter les autres, et que c'est en leurs noms et par leur moyen qu'on a pu s'attribuer les grasses prébendes, les honneurs et les places; mais il est juste également de dire que c'est en leurs noms (par compensation sans doute), que nous avons commis nos pires lâchetés, subi nos plus désastreuses capitulations et accepté nos plus viles déchéances.

Un peu d'histoire

On ne saurait faire plus forte injure à un bon habitant libéral de nos campagnes, — et même de nos villes quant à ça, — que de l'appeler un bleu; de même que de nos bons bleus canadiens-français bondiraient de colère, si quelqu'un venait leur dire qu'ils sont des libéraux. Et pourtant, les deux propositions sont strictement, rigoureusement vraies.

En effet, c'est vers 1854 que les Canadiens français, sous la direction de Morin, alors tous des libéraux, et désignés comme "les bleus", firent alliance avec le parti tory d'Ontario dont MacNab était le chef. Ils formèrent le parti libéral-conservateur. Les conservateurs d'aujourd'hui en sont les héritiers et les descendants.

On remarquera, car c'est très important, qu'il y eut alliance et non pas fusion. C'est ce qu'on a le tort d'oublier aujourd'hui et de là bien des mécomptes et des mésaventures.

Un petit groupe de libéraux canadiens-français, plus avancés (?), (ou plus farcis de préjugés anticléricaux à la mode auprès des petits bourgeois de l'époque), disciples de Papineau dans ses bouderies-retour d'exil, sous la conduite de Dorion, se fondit sous le nom de "reformers" ou libéraux, avec nos pires ennemis, les "clear grits" d'Ontario et George Brown. Vu leurs idées et par opposition aux bleus, on les appela les rouges tout comme les bolcheviks d'aujourd'hui.

Le parti libéral actuel est leur représentant direct.

Les discusions violentes, les oppositions de doctrine si vives en ce temps, sont maintenant, depuis un demi-siècle au moins disparues, les noms seuls et les couleurs ont subsisté et, chose curieuse, de chaque côté, un fanatisme intransigeant et une haine mortelle.

Une haine mortelle

Mortelle, je dis bien, car les couleurs qui ne veulent plus rien dire, ces divisions qui se résument tout au plus pour chaque parti à baisser le tarif dans l'opposition, quitte à n'y pas toucher ou à le hausser une fois au pouvoir, nous divisent profondément, et nous ont comme conséquence coûté bien cher.

Autrefois, nous étions unis et avons pu par cette union sacrée conquérir notre droit à l'existence et nos libertés.

Nous pourrions encore être les maitres, mais nous préférons nous chamailler et nous détruire en luttes fratricides et stériles pour ces couleurs. Tout ce qu'elles nous ont rapporté, c'est une place ou une position pour un chef quelconque, un contrat pour tel souscripteur, un titre d'honorable pour tel autre, le mieux, un portefeuille à un arriviste habile ou à un talent plus remarquable.

Mais pour le citoyen ordinaire, pour le Canadien d'origine française qui, se sentant un peu de fierté et se rendant compte qu'il n'est que le dépositaire du patrimoine ancestral, qu'il a l'obligation de le conserver et de le transmettre, comme il l'a reçu, —ce patrimoine qui a coûté si cher en sacrifices, en luttes payées par les larmes et le sang de nos pères,— à ceux qui viendront après lui, qu'est-ce que les couleurs et la religion des partis, pour lesquelles il combat si fièvreusement, parfois si férocement, souvent, toujours contre son propre frère, lui ont rapporté?

Que peuvent-elles lui rapporter?

Que peuvent-elles lui rapporter, à part la fortune pour quelques farceurs qui se moquent de lui?

Pendant cinq ans, dix ans, quinze ans peut-être — mais c'est rare — l'électeur ordinaire, — celui qui cultivant son champ ou exerçant son métier, vit librement sans autre souci ni ambition que de servir son pays, élever sa famille et sauver son âme, — a entendu des appels éloquents et passionnés aux vieilles traditions du parti, à la loyauté envers le parti, à la nécessité du parti, à la discipline du parti, et tout cela pour faire élire Monsieur un tel le candidat du parti. Celui-ci est élu, le tour est joué, jusqu'à ce qu'un beau jour, on apprenne que le même Monsieur un tel a été nommé sénateur, juge, sous-ministre, commissaire des liqueurs, régistrateur ou... messager.

Et le brave électeur, lui, dans tout cela, qu'a-t-il retiré?

Le pays, lui, comment en a-t-il profité?

Il est de toute évidence que le premier reste Gros-Jean comme devant. Mais le plus drôle, c'est qu'on va recommencer avec un autre, et puis un autre. Il convient cependant de souligner ici ce qu'il y a de profondément triste dans tout cela: c'est qu'on a fini par faire croire à un tas de braves gens, sincèrement patriotes, qu'en servant la couleur, c'est le pays qu'ils servent. Rigoureusement, ce pourrait être vrai, si les partis représentaient quelque chose, une doctrine, une réunion d'hommes et de volontés pour le triomphe de quelque principe nécessaire.

Mais est-ce bien le cas dans notre pays, ou si les partis ne sont pas trop souvent plutôt la réunion d'appétits autour d'une crèche?

La série des reniements

Aussi les a-ton vus tour à tour renier le lendemain ce qu'ils prêchaient la veille, dénoncer les abus de leurs adversaires, pour les commettre immédiatement de la même façon et sans la moindre vergogne sitôt à leur place.

Voyons brièvement ce que nous ont coûté les couleurs comme race, comme influence et comme respect du pacte fédéral de 1867.

Par ce pacte que l'on appelle en langage constitutionnel "l'acte de l'Amérique britannique du Nord", il était et il est bien entendu qu'il n'y a plus ni vainqueurs, ni vaincus, mais deux races égales ayant les mêmes droits, les mêmes privilèges, étant sur un pied d'absolue égalité au point de vue langue, religion et prospérité."

C'est du moins l'interprétation qu'en donnait son principal artisan, sir John-A. Macdonald.

Notons tout de suite que sans le consentement et la participation de Cartier, l'union n'aurait jamais pu s'accomplir.

Voyons maintenant comment cette égalité de droits a été respectée par les différents partis, et ceci nous permettra de voir aussi en passant à quelles tristes déchéances les couleurs nous ont entraînés, et quels risques elles nous ont fait courir.

Il faut se rappeler aussi que chaque droit que nous cédons, chaque liberté que nous nous laissons enlever, sont perdus à jamais!

Faisons maintenant, en un court examen de conscience national, ce retour sur nous-mêmes.

La part des bleus

Commençons par les bleus puisqu'ils étaient au pouvoir à la Confédération en 1867.

Premières questions des écoles séparées: à l'île du Prince-Edouard, puis en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, elles sont abolies ou déniées et l'égalité dans l'esprit du pacte fédéral subit ses premiers accrocs.

Pourtant, c'est Cartier qui est au pouvoir.

Par esprit de parti, nous nous taisons.

Puis en 1870, première affaire Riel; les droits des Métis sont reconnus, un armistice est accordé, plus que cela, le gouverneur Archibald fait appel à Riel contre les Féniens et reconnait que les Métis ont sauvé le Manitoba.

Pourtant, Riel est chassé du parlement, sa tête mise à prix et il est obliger de s'exiler. Par esprit de parti, nous nous taisons.

En 1885, rébellion du Nord-Ouest: on reconnait qu'on a violé les promesses sacrées faites aux Métis en 1870 au nom de la Reine, mais Riel, dont la responsabilité avait sombré dans la douleur et le chagrin, est pendu.

Par esprit de parti, nous nous taisons.

Que dis-je, les libéraux ayant le droit et la justice de leur côté, attaquent le gouvernement et les bleus canadiens-français se ruent à la défence du crime, de l'infamie et de la trahison.

En 1891 et 1892, on abolit la langue française et les écoles séparées dans les territoires de l'Ouest et au Manitoba. Le gouvernement conservateur refuse de désavouer ces lois et ordonnances.

Il escamote ses responsabilités en référant la question au conseil privé.

Par esprit de parti, les conservateurs canadiens-français se taisent ou défendent le gouvernement.

Enfin, en 1896, les conservateurs présentent une loi réparatrice.

Laurier propose le renvoi à six mois, c'est-à-dire la mort du projet.

Par esprit de parti, les rouges canadiens-français votent contre leurs propres compatriotes, contre notre langue et nos droits.

Les évêques protestent, le peuple de Québec, par son vote, les envoie promener, pendant qu'Ontario vote pour nos droits.

Le parti conservateur anglais est battu par nous et pour nous sur cette question.

Rien d'étonnant que les Anglais ne soient pas chauds aujourd'hui lorsque nous réclamons.

L'histoire a de ces tristes, mais cruelles ironies!

La part des rouges

Au pouvoir Laurier, "le grand Laurier", comme écrivait avec une pieuse componction, il y a quelques jours, le Soleil, malgré l'offre de Tupper de passer une loi réparatrice, trafique le hideux règlement Laurier-Greenway, transaction marquée au front par Olivar Asselin "de faute sans excuse et sans remèdes". (1)

Et les rouges, par esprit de parti, non seulement se taisent et acceptent, mais insultent ceux qui persistent à protester, tel le saint et patriotique évêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin.

Alors, c'est la débandade: résumons de 1896 à 1911: guerre sud-africaine et envoi de troupes au Sud-Africain, en 1899, sans consulter le parlement. Première participation du Canada aux guerres impériales, et pourquoi? Tout simplement pour écraser un petit peuple de paysans, qui défend sa terre et sa liberté.

En 1904, amendement à la loi de la milice, permettant la conscription pour les guerres étrangères.

En 1905, abolition de la langue française et de nos écoles dans l'Alberta et la Saskatchewan.

En 1906, les statuts du Canada publiés en anglais seulement.

En 1907, refus brutal en Chambre par Laurier "le grand Laurier", des timbres et des monnaies bilingues.

De 1900 à la fin du régime, immigration à outrance, déclarée officiellement pour noyer l'élément français.

Défense aux agences d'amener des immigrants de langue française.

Enfin, en 1911, la marine de guerre et pour la première fois dans nos statuts, l'obligation reconnue de participer aux guerres impériales.

J'en passe et des meilleures. Et pendant ces quinze années, les libéraux canadiens-français se taisent ou, s'ils ont ouvert la bouche, ce n'a été que pour défendre ces infamies.

Le retour des bleus et leur nouvelle besogne

Ils tombent et les conservateurs les remplacent.

En 1912, abolition des écoles françaises et catholiques du Keewatin. Cette fois, pas même une demi-mesure: rien! Et les conservateurs canadiens-français, à part une poignée, (dont M. Barrette, l'actuel député de Berthier), se taisent ou dénoncent les nationalistes, leur alliés de la veille qui ne veulent pas les suivre dans leur trahison.

Puis, en 1914, la guerre, la participation, la conscription.

Du coup, les deux partis s'entendent, votent ensemble, à part le même petit groupe ayant à sa tête M. Barrette.

L'esprit de parti a définitivement vaincu, et le silence des rouges et des bleus est complet.

Au parlement du moins, parce que, loin de la Chambre, les libéraux s'en donnent à bouche que veux-tu dans la dénonciation. Du moins, si ma mémoire est bonne.

En 1917, ils reviennent 63 ou 65 à Ottawa, mais, malgré les promesses verbales et souvent écrites, la conscription reste dans les statuts.

Et personne ne dit rien.

Vers 1922 ou 1923, on attaque la demi-mesure de justice, (c'est-à-dire une demi-heure de catéchisme) laissée aux catholiques de l'Ouest.

Les rouges encore

Le gouvernement libéral réfère la question à la Cour Suprême. Celle-ci décide en notre faveur, alors que le gouvernement en appelle au conseil privé du propre jugement qu'il vient de gagner.

Il est temps de mettre fin à cette lugubre et honteuse revue des événements passés depuis l'origine de la Confédération.

Je n'ai plus qu'à indiquer que, malgré cela ou grâce à cela, notre influence et notre part dans le gouvernement du pays à toujours été en diminuant. Pour s'en convaincre, que l'on regarde la liste des situations importantes, des postes de premier ordre dans le service civil, les chemins de fer, l'armée ou la magistrature en dehors de notre province, et même dans le cabinet.

Cela en valait-il la peine?

Nous sommes le tiers de la population, et nous n'avons pas le cinquième de ce à quoi nous avons droit.

"La réserve du Québec", n'est-ce pas nous qui avons contribué à la créer?

Les Anglais sont une race fière et ne respectent que ceux qui savent se respecter.

Quand on relit les faits merveilleux de notre histoire, dont chaque page, à venir jusqu'à la Confédération, semble être le chant d'un poème épique, on se demande ce que nos pères doivent penser de nous, si nous sommes bien de la même race, leurs fils et leurs héritiers.

Constamment, nous avons, depuis soixante ans, renié leur oeuvre et leur pensée.

Et tout cela, tout cela, pour être des rouges ou des bleus. Etait-ce vraiment la peine?

Armand LAVERGNE

(1) — Je cite de mémoire. Il faut bien lire tout au long le sévère, mais admirable réquisitoire du maître polémiste, Wilfrid Laurier, par Olivar Asselin. Le pamphlet est presque introuvable, mais la bibliothèque du parlement, à Ottawa, en possède une copie.

CHRONIQUE MUSICALE

Concert du "Winnipeg Male Voice Choir"

Lundi soir fera époque dans l'histoire du "Winnipeg Male Voice Choir". Pour la première fois, ce groupe de chanteurs était élevé au rang de "célébrités" et prenait place dans la série de ces concerts.

Après l'audition de lundi, personne ne leur contestera ce droit bien mérité. Dans les diverses oeuvres au programme, ils ont donné la mesure de leur talent et confirmé la variété de leurs moyens en chantant avec un art plein de nuances et dans un sentiment musical parfait. La délicieuse qualité des sons, surtout dans les pianissimo, fut vraiment remarquable et la diction excellente.

La "Chanson à boire" de Gustav Holst, composée spécialement pour la chorale et dédiée à Bernard Naylor, a été exécutée avec toute l'amplitude, l'intensité et le coloris qui convenaient. Répétée deux fois, nous aurions souhaité l'entendre encore.

Nos chanteurs ont surtout mis en relief le fini de leur art et atteint le summum de la perfection dans "The Wanderer", d'Elgar. Une interprétation aussi noble, un son d'une qualité aussi distinguée ne pouvaient leur valoir que les applaudissements véhéments qui les ont accueillis une deuxième fois.

M. Bernard Naylor est un directeur magnifique, plein d'autorité, doué de qualités fondées sur la haute intelligence de l'art musical. Il tend au "toujours mieux" et pour l'atteindre, il a su perfectionner avec science et patience, au cours de sévères répétitions, ce groupe de voix qu'il nous a livrées dans un état splendide d'équilibre. Grâce à sa direction remarquable, le "Winnipeg Male Voice Choir" a remporté lundi soir un succès que tout justifie.

Madame Novaes, pianiste brézilienne aux dons musicaux incomparables, s'est fait entendre tout d'abord dans "Fantaisie Chromatique et Fugue", de Bach, dont les difficultés sont réputées et qu'elle a jouée, cependant, avec une aisance et une merveilleuse facilité d'exécution. Rien ne peut rendre le coloris de son jeu pur, nuancé, émouvant dans les pièces de Chopin "Prélude no 17" et "Ballade en la bémol majeur", qu'elle traduisit avec une sonorité pleine de suavité et tout le lyrisme nécessaire.

La deuxième partie de son programme comportait des "Scènes d'Enfants", de Pinto, amusantes, délicieuses, mais sans grande qualité musicale. Mme Novaes les joua comme elle interpréta "Le Songe d'une Nuit d'Eté" de Mendelssohn, avec un charme éblouissant, une délicatesse et une fraicheur reposantes.

On est frappé de la simplicité et de la facilité du jeu de la grande artiste. Sans gestes inutiles, sans artifices, mais tout à tour, avec force et légèreté, elle fait naitre des phrases musicales d'une netteté incomparable. Sous ses doigts de velours et de fer, le piano connait une infinie variété de vibrations.

Cette troisième audition ajoute un magnifique fleuron à la série des Concerts de Célébrités.

P. S.-A.

Quinzième croiseur

Camden, New-Jersey—Mercredi a eu lieu le lancement du quinzième croiseur de 10,000 tonnes construit pour la flotte des Etats-Unis depuis la signature du traité naval de Londres. Ce croiseur, le Tuscaloosa, aura un équipage de 800 hommes, il sera armé de 9 canons de 8 pouces répartis dans trois tourelles, de 8 canons antiaériens de 5 pouces et de diverses autre armes moins importantes.

SAINT-BONIFACE

Les élections de vendredi

M. Auguste Pichette ayant retiré sa candidature au poste de commissaire d'école, MM. J.-A. Marion et C.-E. Gaudette ont été déclarés élus par acclamation.

On sait que deux échevins, MM. Van Belleghem (quartier 2) et Mathieu (quartier 3), ont été également élus par acclamation. Il n'y a élection pour les échevins que dans le quartiers 1, 4 et 5. Tout l'intérêt de la journée de vendredi se porte sur l'élection de la mairie.

Mort de Mme Camille Teillet

La population de Saint-Boniface a appris avec la plus vive compassion la triste nouvelle de la mort de Mme Camille Teillet, décédée à l'hôpital de St-Boniface dimanche après-midi, le 19 courant.

Mme Teillet était la fille de Joseph Riel, la nièce de Louis Riel. Elle avait épousé à St-Boniface, M. Camille Teillet, bien connu dans notre ville et aux environs pour son dévouement à la cause métisse. Mme Teillet passa sa vie à St-Vital. Elle fut une mère modèle, une épouse exemplaire.

Mme Teillet laisse onze enfants, dont le plus jeune a à peine six mois. M. Camille Teillet lui survit ainsi que deux de ses frères et une de ses soeurs, tous de St-Vital.

La défunte était âgée de 44 ans seulement.

Elle appartenait aux Dames de Sainte-Anne et aux Dames Auxiliaires de l'Union Nationale Métisse.

Cette mort a douloureusement impressionné la population et les nombreux amis des familles Riel et Teillet. Nous prions M. Teillet et sa famille d'agréer l'expression de nos sincères sympathies dans cette grande épreuve.

Cercle d'étude Marie-Rose

Outre une leçon de diététique la séance du premier lundi de novembre nous apportait une causerie sur les différentes phases du Mouvement d'Oxford.

Mercredi dernier, le 15, la séance s'ouvrit par une courte lecture commentant ces paroles des Livres Saints: "Votre joie, personne ne vous la ravira". (Joan. XVI, 22).

Sous la conduite avertie de Mlle Dellie Monnin, les membres du cercle pénétrèrent dans l'atelier mondial où tant d'activités diverses sollicitent les passions et les capacités humaines.

Mlle Ida Phaneuf fit valoir quelques-unes des oeuvres de nos deux artistes homonymes: M. Alfred Laliberté, le sculpteur de monuments historiques, de bustes, de compositions allégoriques, de toute une série de statuettes illustrant la vie rurale d'autrefois; puis M. Alfred Laliberté le virtuose et compositeur bien connu de "Soeur Béatrice" qui, lui aussi, se fait gloire des richesses de sa patrie et les utilise. Son ingéniosité à sertir les folklores canadiens l'atteste, tout comme son ardeur à développer et à stimuler les talents de chez nous.

L'autonomie de St-Boniface fut étudiée par Mme Ernest Gagnon sous trois points de vue principaux; finances, ethnologie, religion. Statistiques et clair exposé de faits bien réels, mais souvent inaperçus par les intéressés font réfléchir sur les mystères que nous cache l'avenir et nous animent à exiger le plus possible du présent.

La prochaine séance est devancée, elle aura lieu le 27 de ce mois, le dernier lundi. On y parlera musique et diététique. Ce sera la dernière de l'année 1933.

Cinquante citoyens de St-Boniface félicitent Naylor

Il est une lettre que garde précieusement Bernard Naylor, directeur de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg, c'est celle que lui ont adressée cinquante citoyens de Saint-Boniface, après le concert de l'Orchestre irradié par la Commission Canadienne de la Radiodiffusion. Chacun de ces cinquante admirateurs a signé cette lettre dans laquelle ils exprimaient à M. Naylor leur appréciation enthousiaste du splendide programme transmis par la Radio.

Les gens de Saint-Boniface connaissent la bonne musique et savent l'apprécier. Les occasions d'entendre de la musique symphonique bien jouée sont plutôt rares, aussi est-on heureux de savoir que l'Orchestre Symphonique de Winnipeg donnera une nouvelle série de concerts cette année dont le premier aura lieu le dimanche 26 novembre, à l'Auditorium, à 3 h. 15 de l'après-midi.

BLANCHETTE

ARTHUR BOUTAL

qui nous a accoutumé à des mises en scène soignées avec "Le Train Fantôme", "Un jeune homme qui se tue", "Popaul et Virginie", "l'Arlésienne", etc., etc., dirige encore et met en scène la pièce annuelle du Cercle Molière "BLANCHETTE", de Brieux, qui sera jouée au Théâtre Dominion le jeudi 30 novembre prochain.

Feu Jean-Baptiste Descoteaux

Les funérailles de feu J.-B. Descoteau, père de Roméo Descoteau, de la rue St-Jean-Baptiste, eurent lieu mercredi dernier à la cathédrale.

Agé de 81 ans, natif de Trois-Rivières, P.Q., il était venu au Manitoba il y a une vingtaine d'années, habitant Winnipeg, puis Saint-Boniface. Depuis quelques années, il était retiré à l'hospice des vieillards.

Nos sympathies à la famille.

Dîner intime chez les "Fils de Naissance"

Les Fils de Naissance, cour La Vérendrye de St-Boniface, donnaient lundi soir un dîner intime à ses membres afin de leur permettre de rencontrer nos distingués jeunes visiteurs de l'Université de Montréal, MM. Dumas et Cournoyer. Ce dîner eut lieu sous le toit hospitalier des RR. PP. Oblats au Juniorat. M. David Joyal, président général des Fils de Naissance pour le Manitoba, agissait comme maître de cérémonie. Une quarantaine de convives étaient présents, parmi lesquels Mgr Jubinville, le recteur du Collège de Saint-Boniface, le R.P. Béliveau, R.P. Beaupré, supérieur du Juniorat, R.P. Dussault, directeur au Juniorat, les hôtes, MM. Dumas et Cournoyer, le Président de la Cour La Vérendrye, M. J. Plante, etc.

A la fin du dîner, M. Joyal souhaita la bienvenue aux visiteurs. Prirent aussi la parole: Mgr Jubinville, le Père Béliveau, MM. Dumas et Cournoyer, Louis-Philippe Gagnon et T. Molloy, ex-président de la Cour La Vérendrye. Puis tous se rendirent à la salle des membres où nos visiteurs se firent entendre de nouveau.

Chacun fut enchanté de cette réunion intime et l'on s'est bien promis de ne pas manquer le débat de mardi soir.

Cercle Sainte-Elisabeth

Nous sommes heureux de remercier les amis de notre oeuvre qui ont bien voulu assister en assez grand nombre à notre première partie de cartes de la série. Nous remercions particulièrement Mgr le Curé qui, malgré ses occupations et ses fatigues a eu la bienveillance de nous encourager de sa présence ce soir-là.

Nous prions également les donateurs de prix et tous ceux qui ont contribué de quelque façon, d'agréer l'expression de toute notre gratitude.

Voici la liste des gagnants:

1er prix de Whist chez les dames, Mme Jeanne Rémillard; 2ème prix, Mlle C. Mousseau. 1er prix chez les messieurs, M. Jos. Bibeau; 2ème prix, M. A. Pichette.

1er prix de Bridge chez les dames, Mme J.E. Desgagné; 2ème prix, Mlle Fernande Tremblay. 1er prix chez les messieurs, M. L.-H. Bayer, 2ème prix, M. Narcisse Fournier.

Prix d'entrée chez les dames, Mlle Léa Pelletier; chez les messieurs, M. A. Trudeau. Nos félicitations.

La deuxième partie de cartes sera donnée en décembre. Qu'on y pense!

A.G. Raymond
Secrétaire

PETITES NOTES

Mme Henri Lacerte recevait à un thé samedi en l'honneur de sa soeur Mme Antonio Labelle, de Montréal.

• • •

Mme A. Therrien est retournée à McIntosh, Ont., après avoir passé quelques jours chez Mme Paul Gagnon.

Mariage Moens-Boivin

Le 19 novembre, dans la Cathédrale de Saint-Boniface, a été célébrée le mariage de Mlle Blanche Boivin, fille de M. et Mme Arthur Boivin, avec M. Jules Moens. Mgr W.L. Jubinville officiait. La mariée portait une toilette en crêpe bleu royal, style princesse, avec capelet doublé en satin ivoire, et un manteau bleu marine garni en rat musqué gris, accessoires gris et petit chapeau turban avec voile. Son bouquet était de roses "American Beauties".

Après la cérémonie, le déjeuner fut servi chez les parents de la mariée. Une réception eut lieu le soir.

Baptêmes

1er octobre: Marie-Jacqueline-Marguerite, fille de Jean-Baptiste Dubois et de Simone Ledoux. parrain J.-B. Dubois, marraine Blanche Gariépy.

15 octobre: Philippe-Napoléon, fils de Napoléon Nadeau et Jeanne Barnes. Parrain D. Nadeau, marraine Bibiane Gladu.

15 octobre: Joseph-Louis-Roméo, fils de Raoul Payment et Angélique Lavallée. Parrain Louis Payment, marraine Emma Lavallée.

15 octobre: Joseph-Georges-Edouard, fils de Joseph Letendre et Maria Vermette. Parrain Charles Riel, marraine Caroline Letendre.

15 octobre: Joseph-Raymond-Normand, fils de Thomas Rondeau et Calvé Paulhus. Parrain Clément Rondeau, marraine, Allisie Rondeau.

22 octobre: Joseph-Thomas-Gaston, fils de J. Charles Perrault et Germaine Ferland. Parrain Thomas Charette, marraine Berthe Perrault.

22 octobre: Marie-Patricia-Janine fille de Onésime Tessier et Agnès Goulet. Parrain Patrice Moreault, marraine Louise Lafrenière.

22 octobre: Marie-Andrée-Gisèlle, fille de Paul Lavoie et Aurise Desgagné. Parrain Laurier Desgagné marraine Mme Charles Desgagné.

29 octobre: Léon-Emile-Arthur, fils de Dr James Prendergast et Aimée-Henriette McKivar. Parrain Albert Prendergast, marraine Alice Prendergast.

Une aumône qui ne coûtera rien

Cette année encore, les Franciscaines Missionnaires de Marie, 139, Jarvis Avenue, dont les oeuvres atteignent surtout la population des miséreux de la ville, ont recours à la charité des bons citoyens de Winnipeg et de St-Boniface, pour obtenir du linge usagé dont on ne sert plus. Déjà, grâce à la condescendance de bonnes personnes qui nous en ont apporté, nous avons pu faire des vêtements bien chauds pour des familles dans le besoin. Les demandes de secours se font nombreuses, beaucoup de nos petits enfants de la garderie sont bien peu chaudement habillés pour braver le froid, les familles sont dans une grande misère. Le trouble occasionné par l'effort pour réunir ce dont on ne peut plus se servir et l'apporter aux religieuses sera largement récompensé par "Celui qui a promis de récompenser un verre d'eau donné en son Nom."

Cette coopération serait reçue avec d'autant plus de reconnaissance qu'elle permettra de soulager les pauvres au moment de Noël.

La prière des religieuses, qui ont le T. S.-Sacrement exposé chaque jour dans leur petite chapelle, vous sera largement assurée, ainsi que celle des enfants si chère au Coeur du Divin Roi des pauvres.

Un joyeux ami est comme un jour de soleil, qui verse sa lumière sur tout ce qui l'entoure.

Sir John Lubbock

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 22

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

—Eh bien! à peine étiez-vous partis que mon père désirait déjà l'acheter; il lui était pénible de la voir abandonnée; il ne tarda pas en effet à faire cette acquisition, seulement il se contenta du tiers de la ferme, c'est-à-dire de la partie que baigne la rivière et où se trouvent la butte et le bouquet d'ormes. La propriété avait été confisquée, comme tu dois l'imaginer; mais pour bon argent comptant le commandant de Grand-Pré se rendit facilement à nos désirs: "Alons, dit mon père, en remettant le contrat de vente à notre soeur pour le serrer; voilà une bonne affaire, cette terre ne changera pas de main, il est légitime qu'elle retourne aux Hébert: Je te charge de la leur remettre, ma fille." Comme ton père, ta mère et leurs quatorze enfants avaient vécu dans l'aisance avec toute la terre, Marie a pensé que Jacques et elle pourraient bien vivre avec le tiers.

Votre vieille maison était tombée en ruines; nous avons acheté ses débris pour peu de chose; après avoir rogné les pièces pourries, nous avons pu la reconstruire très solidement mais plus en petit, sous le bosquet d'ormes. Je t'assure qu'elle se trouve bien du changement, elle est toute rajeunie. La porte, les fenêtres, et une partie des cloisons sont les mêmes; la chambre de ton père s'y trouve tout entière.

"Il me semble, disait Marie, que Jacques dormira bien dans celle-là, et qu'elle lui portera bonheur; il y a reçu, pendant dix-ans, la bénédiction paternelle."

Tu te souviens que nous avions acheté une partie de votre ménage, à votre départ: eh bien! la petite soeur a tout fait transporter dans la chambre du futur père Jacques; le miroir y est tu croyais qu'il avait été cassé; c'est elle qui l'avait acquis à la vente, sans doute, pour se mirer par-dessus ton image envolée.

Et le banc rouge! le vieux banc rouge, qui était devant votre porte, sur lequel les anciens allaient s'asseoir quand nous dansions à la fête du grand papa Hébert; imaginerais-tu que Marie l'a fait transporter chez elle? le banc est à l'ombre, entre la maison et la rivière: le feuillage des grands arbres tombe tout autour comme les flots d'une chute, abondante. Fraîcheur des bois, fraîcheur de l'eau, senteur des trèfles, vue sur la prairie, vue sur la Gaspéreau, rien n'y manque.

Après la maison, il fallut songer aux dépendances de la ferme. Une laiterie, par conséquent une étable, puis une grange, "rien qu'une petite grange disait Marie; il faudra bien mettre les grains et le foin quelque part, car il y aura des vaches, des moutons, des poules et une jument: n'est-ce pas, mon papa, qu'il y aura une jument, noire comme notre pauvre Dragone que j'aime tant, et qui n'est plus bonne qu'à nourrir des petits poulains?"

Il y a maintenant près de deux ans que la ferme est au complet; nous y avons tous mis la main, et quand on est huit grand garçons, aiguillonnés par une bonne soeur, la seule qui nous soit restée, une entreprise aussi agréable est bientôt accomplie. La laiterie, l'étable, la grange et quelques autres petites choses de ce genre-là se sont élevées sans que nous nous en soyons aperçus. Puis papa a mis sa vieille Dragone à l'écurie; Pierre a mis une vache à l'étable; Alexis une autre; François sa taure blanche la plus belle de sa cour; Ptit-Toine a peuplé le poulailler d'une douzaine de ses polonaises; j'ai conduit à la bergerie un couple de moutonnes avec la laine, ce qui, avec les dix que Marie avait déjà, fait monter son troupeau à douze têtes; sans compter une treizième, qui est noire et qui porte des cornes, que Jean a bien voulu ajouter depuis disant à Marie, "que c'était pour lui faire un mauvais nombre".

—Comme, depuis quelques années, il nous est défendu de vendre nos animaux et nos produits en dehors de chez nous, il nous a été facile d'en faire une bonne part à notre chère fermière, car il nous en reste toujours plus qu'il n'est nécessaire; ensuite, nous avons pensé que cela amuserait peut-être la pauvre soeur, qui, je dois l'avouer, commençait depuis quelque temps à réfléchir un peu trop et à changer aussi.

C'est le jour de sa naissance, il y aura deux ans après demain, que Marie a pris possession de son bien. Tout le village était à la fête; tu sais comme tout le monde l'aime, notre soeur; des enfants lui avaient fait une grosse gerbe de fleurs qu'ils vinrent lui présenter au milieu des feux de joie. C'est ce soir-là qu'elle a étrenné le banc rouge. Elle était assise au milieu, entre mon père et ma mère, quand les enfants apportèrent leur bouquet. Pauvre Marie! tout le monde était dans la joie autour d'elle et pour elle, mais il me semblait que de temps en temps il y avait des larmes dans son sourire; elle regardait son vieux banc, qui était bien rempli de parents et d'amis, mais je crois qu'elle trouvait encore du vide.

Comme la surveillance de tout ce bien eût été une trop forte tâche pour une fille, elle a mis la veuve Trahan dans sa maison. L'honnête femme, aidée de ses deux garçons qui commencent à être grandets, tient les bêtes en bon état, les bâtiments en ordre et nous lui aidons à faire les récoltes en saisons. Marie se contente d'aller à la ferme, tous les jours, un peu: elle compte ses oeufs, fait son beurre, embrasse les agneaux blancs en leur donnant du lait, flatte la joue du poulain de la vieille Dragonne, et elle revient le soir à la maison, la quenouille à la main, comptant sa richesse.

Je crois qu'elle fait avec ça de jolies recettes dont elle te réserve encore découverte; car elle est la seule à Grand-Pré qui vende bien tous ses produits. M. George notre lieutenant n'achète ailleurs que quand il a tout pris ce qu'elle peut livrer, et la paie toujours en beaux louis d'or; quant à nous, c'est à peine si l'on nous donne des bons payables à la fin du monde. Mais qu'importe pourvu que la petite soeur ait bien fait ses affaires, pourvu surtout que tout ça l'ait, non pas rendue heureuse, mais entretenue dans l'idée qu'elle le serait bientôt.

Mais il est temps que tu arrives: nous étions parvenus au bout de nos ressources pour distraire la pauvre enfant; elle commençait à perdre l'espérance, et je crois vraiment qu'elle allait songer à te remplacer... Tu avoueras qu'il faut une forte dose de patience pour attendre toujours un galant qui s'amuse à courir les bois avec les sauvages.

Depuis quelque temps nous avions pris l'habitude, le soir, de nous ranger autour d'elle, et chacun de nous lui faisait une question sur son jardinage, ses animaux et sur les travaux de la journée. Nous lui donnions d'abord toutes les occasions possibles de vanter sa marchandise. Il paraît qu'elle a, cet automne, les plus beaux grains qui soient jamais poussés à Grand-Pré; le lin pourra suffire à vous fournir de draps pendant votre double vie durant; et, s'il faut en croire toutes les prévisions de la mère Trahan, qui en a toujours d'abondantes pour sa maîtresse, Marie aurait beaucoup de caresses à distribuer, le printemps prochain, dans sa bergerie, dans l'étable et même à l'écurie.

Quand la soeur avait terminé l'énumération des qualités de ses récoltes et de son bétail, l'un commençait à dire un peu de mal de la vache brune; l'autre, que le dernier poulain aurait peut-être un oeil vert, qu'il avait certainement les jambes croches et qu'il serait fourbu; un troisième, que les moutons ne produisaient plus que des laines rudes; qu'elle ne devait plus battre le beurre, vu que la mère Thahan, pour faire graisser ses veaux plus que les nôtres, leur laissait prendre tout le lait de leur mère. Nous aurions bien voulu l'obliger à dévoiler les secrets de ses épargnes; mais, malgré sa vivacité et son excitation, rien n'aurait pu lui arracher une indiscrétion...

(A suivre)

Pourquoi Vous Devez Réélire

FRANK R. DOWSE comme MAIRE

La confiance est revenue!

Son Administration Parle par Elle-même:

1—Réduction générale, dans l'évaluation de la propriété.

2—Réduction générale des taxes avec un escompte plus libéral et des moyens plus équitables pour les paiements.

3—La confiance a été restaurée. La preuve: 70% des revenus anticipés de l'année courante ont été payés en trois mois, contre 51% en 1932.

4—Déficit de banque de 1932 réduit de $197,000.

5—Pas de tirage en exeès sur la banque pour les affaires de 1933.

6—Intérêts payés à la banque pour les affaires de cette année, $849.00 seulement, contre plus de $15,785.00 en 1932.

Frank R. Dowse

Canadien de Naissance
Parle le français et l'anglais
Contribuable depuis 28 ans
Résidant dans St-Boniface depuis 23 ans
Gros contribuable

Son Programme pour l'Avenir

1—Strictement d'affaires.

2—Organisation d'un programme défini de services médicaux pour les sans-travail.

3—Continuation des efforts en vue d'obtenir l'assistance du Gouvernement sous forme de travaux publics pour le soulagement du chômage.

4—Continuation de l'établissement sur la terre pour les familles assistées.

5—Continuation de la pression auprès des gouvernements pour inclure la literie et les ustensiles de cuisine comme articles de secours.

ASSURANCES QUE DICTE LE BON SENS

Quoi qu'il advienne, nous devons tenir nos **écoles ouvertes.**

Les ajustements équitables avec les porteurs d'obligations doivent être basés sur notre capacité de paiement.

Le gouvernement provincial ne permettra pas le renversement de notre forme actuelle de représentation électorale.

Dowse a réalisé ses engagements électoraux. Grâce à une administration saine et rigide il a fait surgir **l'ordre du chaos.** L'électorat refusera-t-il de reconnaitre un tel tavail, La réponse doit être: **"DOWSE MERITE UN SECOND TERME."**

Marquez votre bulletin:

DOWSE F. R.	X
HALLIDAY D.C.	

Faites-vous un devoir de voter

Insérée par le comité d'élection

TRIBUNE LIBRE

Affaires municipales de Saint-Boniface

A la veille des élections, on discutera beaucoup sur les faits suivants, dont nous donnons brièvement les rapports officiels:

1. A la séance du conseil du 22 janvier, M. le Maire fait remarquer que la Cité n'a plus d'argent en caisse et ne peut emprunter 5 sous à la banque sans se mettre sous le contrôle du "Municipal and Public Utility Board" Après discussion, motion est faite à cet effet, le règlement est voté 5 à 5 et le maire Dowse vote en faveur du règlement. Votèrent en faveur: MM. Murchison, Leslie, D'Eschambault, Mathieu, Gault et le Maire; contre: MM. Hansford, Irwin, Pirotton, Van Belleghem, Hébert. Immédiatement après l'échevin Murchison propose une motion demandant au "Municipal Board" de se charger de l'administration de la Cité et de négocier une entente avec les créanciers. Cette motion est adoptée à l'unanimité. Par l'adoption de ce règlement, la Cité perd son indépendance en matière d'administration municipale.

2. Un peu plus tard, le "Municipal Board", composé de MM. Cottingham, Mellish, Ball, vient à l'hôtel de ville pour prendre officiellement charge des affaires de la Cité. La réunion est courte. Sont présents: le conseil, les commissions scolaires, les auditeurs qui donnent les rapports financiers pour la Cité. M. Cottingham fait remarquer que la Cité doit être mise sur une base de stricte économie, le crédit étant très limité, et que les créanciers ont droit à quelque sorte de gérance financière.

3. Au mois de mai, M. R. Bédard, représentant les créanciers, vient à St-Boniface. Après deux semaines d'étude, il présente officiellement à M. Cottingham son plan qui consiste en un système administratif de trois membres. Le lendemain 20 mai, M. Cottingham répond qu'il n'y a rien dans la loi qui permette un système administratif de ce genre et qu'il refuse donc le plan de M. Bédard. M. Cottingham suggère la nomination d'un "interim supervisor" qui aurait le contrôle financier seulement et laisserait le conseil élu par les citoyens administrer les affaires de la Cité dans le domaine de la loi.

4. Au mois de juin, M. Cottingham et le Maire Dowse se rendent à Montréal pour rencontrer les créanciers dans le but d'arranger le budget. Les entrevues ont lieu les 14, 15 et 16 juin. La "Liberté" a publié le rapport officiel qu'en donna alors M. Cottingham.

5. En conséquence de ces faits, M. McRinnel est appointé "supervisor" et ce choix satisfait l'opinion publique en général. Le "Municipal Board" publie alors le rapport suivant: Comme la levée des taxes n'a pu être préparée et que des arrangements doivent être faits au plus tôt, le Board se trouve devant trois solutions: (a) Suivre le plan Bédard, mais, comme suivant ce plan, le conseil ne pouvait rester, on ne peut l'accepter; (b) la nomination d'un "interim supervisor" suivant le texte de la loi et c'est ce plan que le "Municipal Board" décide de suivre; (c) un troisième moyen aurait été de continuer comme "advisory board", mais cela aurait privé la Cité de certains avantages indispensables à son pouvoir financier.

Aujourd'hui, en certains milieux, tout un programme est élaboré, jetant le cri de guerre: gouvernement par les citoyens et non par les créanciers et blâmant le Maire Dowse. Devant l'évidence des faits et des rapports, qu'a-t-il à faire là-dedans? N'est-ce pas le "Municipal Board" qui, depuis la fin de janvier, nous gouverne et nous protège? D'après ses déclarations plusieurs fois répétées, il veut conserver le conseil, c'est-à-dire le gouvernement par les citoyens et non par les créanciers. Où est la puissance du Maire et du conseil devant la décision du "Municipal Board"?

Espérons que ces quelques précisions mettront les choses au point, afin que le vendredi 24, par un vote général, une opinion saine se manifeste pour le plus grand bien de notre Cité.

G. CHAVANNE,
Président de la Ligue Civique.

Aux électeurs de Saint-Boniface

Vendredi prochain vous serez appelés à vous rendre aux bureaux de votation pour choisir vos représentants municipaux pour 1934.

Un groupe important et représentatif de citoyens a étudié avec soin la question de la mairie et a conclu que le meilleur choix serait la réélection du maire Frank R. Dowse pour les raisons suivantes:

Premièrement, il a presque toujours été d'usage que le maire devait avoir un second terme par acclamation; le maire Dowse a été élu pour la première fois en 1933.

En second lieu, M. Dowse parle couramment les deux langues, ce qui est très utile à notre population, surtout dans la crise actuelle où le maire est appelé à rencontrer un si grand nombre de citoyens pour régler tant de problèmes.

De plus, notre maire est en position de donner son attention absolue aux affaires municipales. Ceci est d'une importance majeure pour la Cité de Saint-Boniface dans la situation actuelle où les problèmes de l'assistance aux sans-travail demandent une attention continuelle et suivie.

Tous admettront que M. Dowse a fait un succès de ses affaires. Ses relations avec les hommes de commerce lui ont attiré la confiance générale et la cité a bénéficié de ces relations commerciales pour obtenir des crédits importants des maisons de gros qui ont négocié les coupons de secours encaissés par nos marchands pour un montant très considérable. En octobre 1932, nous n'avons pu payer nos intérêts aux obligataires et au début de l'année 1933 il était impossible d'obtenir des crédits autres que ceux mentionnés.

Même ceux qui ne sont pas d'accord avec le maire Dowse doivent admettre que son intégrité et ses principes personnels sont sans reproche. Il a traité la chose municipale en homme d'affaires, sans considération des conséquences politiques.

Pour la question du règlement avec les obligataires, on peut être assuré que lorsqu'il s'agira d'une entente, Frank Dowse sera là pour nous faire bénéficier de son expérience et de son habileté bien connue d'homme d'affaires et saura protéger nos meilleurs intérêts.

Depuis quarante ans qu'il est au Manitoba, dont vingt-trois à Saint-Boniface, Frank Dowse s'est occupé activement d'oeuvres sociales; de plus, il a établi une industrie dans notre Cité et s'est dévoué aux intérêts généraux de ses concitoyens. Ne lui doit-on pas considération pour ces faits et la continuation de notre confiance?

M. le maire Dowse a acquis une connaissance de nos problèmes qui ne peut se transmettre à un autre ne possédant aucune expérience municipale.

LE COMITE D'ELECTION.

Aux électeurs du quartier 3 Saint-Boniface

Je tiens à vous remercier sincèrement de l'honneur que vous m'avez fait et de la confiance que vous m'avez témoignée en me réélisant cette année par acclamation.

Durant les deux dernières années, n'ayant que peu d'expérience dans l'administration municipale, j'ai travaillé à me renseigner afin de mieux servir les intérêts de mes électeurs et ceux de la ville en général et remplir mon mandat. Actuellement, la besogne d'un échevin n'est pas une sinécure. La crise économique crée de nombreux problèmes. Les villes ont à faire face à de grandes difficultés. Le contribuable est chargé d'impôts; il faut, tout en gardant à l'administration toute son efficacité, essayer de dégrever le budget municipal.

Vous pouvez être assurés que je donnerai à toutes les questions l'attention qu'elles requièrent et que j'aurai toujours à coeur l'intérêt de notre cité et le bien-être de ses citoyens.

Joseph MATHIEU.

A Travers les Centres Français

Nos correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-ADOLPHE

Première visite de son Excellence Monseigneur Yelle, au Couvent de St-Adolphe

En ce jour du 28 octobre, notre convent a pris un air de fête; la nature elle-même semble s'être associée à notre joie en revêtant une blanche parure d'hermine. C'est que nous nous préparons à recevoir pour la première fois notre Père, le nouvel Archevêque Coadjuteur de St-Boniface.

Trois heures viennent de sonner lorsque les cloches annoncent joyeusement l'arrivée de son Excellence. Les petits garçons s'alignent en file au bord de l'allée principale et Mgr accompagné de M. le curé, de son frère, M. labbé Gérard Yelle, et de M. l'abbé L.-P. Brunet, s'avance d'un air digne et simple à la fois. Nous sommes en présence de ce Père tant désiré et que nous aimions sans le connaître; la bonté et la sainteté qui se reflètent sur ses traits gagnent immédiatement tous nos coeurs. Drapeaux en main, nous saluons et acclamons notre bien aimé Pasteur.

Les religieuses de la communauté, réunies dans le grand parloir, reçoivent tout émues la première bénédiction de Mgr le Coadjuteur qui se rend ensuite dans la salle décorée aux couleurs pontificales où nous l'attendons, heureuses de le fêter.

Pendant que la pianiste exécute un morceau de Chaminade, chacun prend sa place; puis, des esprits, invisibles comme à l'ordinaire, empruntant une mélodie de Gounod, nous invitent à reconnaître le grand bienfait dont Dieu nous a comblés en nous envoyant un Prélat si saint et si bon. Nous leur répondons en témoignant notre joie et notre reconnaissance avec des accents de vibrante émotion, et le chant de bienvenue se termine par cette exclamation: bénissons le Seigneur!

Ensuite, l'une de nous se détachant du blanc groupe des chantuses, exprime à son Excellence, les sentiments qu'a fait naître dans nos coeurs sa nomination de Coadjuteur de notre Vénéré Archevêque, Mgr Béliveau: tout d'abord son départ de Montréal pour se rendre dans sa ville épiscopale évoque le souvenir de Mgr Provencher qui, il y a un siècle, vint le premier cultiver ce champ du Père de famille. Les choses ont bien changé depuis le temps où la barque de ce grand pionnier remontait la rivière Rouge pour apporter l'Evangile aux sauvages et aux Métis de cette contrée; mais les jours d'aujourd'hui, malgré les apparences, ne sont-ils pas plus pénibles que ceux du buffalo? C'est pourquoi le Ciel nous envoie un Pasteur au zèle éclairé, à la science profonde, à l'amour généreux. Nous remercions aussi Son Excellence d'avoir bien voulu sacrifier son paradis terrestre de St-Sulpice pour embrasser les travaux et les soucis de sa nouvelle charge, nous lui exprimons les désirs de nos coeurs et nous finissons en rappelant le souvenir de la canonisation de St-André-Hubert Fournet qui a eu lieu le 4 juin dernier, ce dont nous sommes très fières puisqu'il est le Fondateur de la Congrégation de nos bonnes Religieuses.

Monseigneur Yelle répond très spirituellement en nous félicitant d'avoir de si bons rapports avec les esprits angéliques, et, nous recommandant de les écouter toujours avec autant de docilité. Le nom de solitude que nous avions donner au calme St-Adolphe lui rappelle son cher séminaire de St-Sulpice et l'année qu'il a passée à la solitude d'Issy, près de Paris. Puis il nous conte un trait de la vie de St-André-Hubert, dont il avait très bien suivi la cause et qu'il avait donné en exemple à ses séminaristes de Montréal. Il nous dit aussi l'agréable surprise qu'il a ressentie lorsqu'après sa nomination, il parcourait la liste de communautés de son nouveau diocèse et qu'il y trouva le nom des Filles de la Croix. Nous buvons les paroles de son Excellence et nous nous inclinons ensuite pour recevoir sa bénédiction.

Puis c'est à regret que nous voyons notre nouveau Père s'éloigner, mais comme Monseigneur venait déjà de Ste-Agathe où la cérémonie d'une ordination l'avait retenu assez longtemps, nous ne pouvions nous empêcher de constater que le soleil descend à l'horizon et qu'il faut bien lui dire adieu. Mais il nous a promis de revenir; et d'ailleurs une grande fête se prépare encore dans notre modeste Couvent; le Triduum de la Canonisation de St-André-Hubert Fournet qui aura lieu au printemps. Nous comptons sur son Excellence Mgr Yelle pour venir le présider.

Claire

LETELLIER

Une partie de cartes aura lieu dimanche au profit de l'église. Tous sont cordialement invités.

LA SALLE

Samedi, le 25 novembre, à 8 h. précise aura lieu à la salle paroissiale une partie de cartes suivie d'un programme musical. Il y aura, en outre, des amusements pour tous.

Venez, nous vous ferons goûter à la bonne tire de la Sainte-Catherine! On vous réserve des surprises.

Vous retournerez chez vous contents et heureux de voir comme l'on s'amuse bien à La Salle.

LORETTE

Un groupe de jeunes gens de Dufresne ont donné une intéressante séance récréative samedi soir, au profit de l'église. Il y eut chant et déclamation avec comédie.

Nous remercions ces jeunes de leur initiative et les félicitons de leur succès.

Mme veuve E. Désorcy, qui s'était remise assez bien d'une grave maladie, est de nouveau dans un état fort critique depuis quelques jours. Son âge avancé ne lui laisse pas grand avantage pour lutter contre la maladie.

Nous signalons avec regret le départ d'une de nos bonnes familles canadienne: la famille M. Arpin que des circonstances adverses ont amenée à quitter la paroisse pour la ville. Puisse ce déplacement leur être avantageux!

ST-FRANCOIS-XAVIER

Grande séance dramatique et musicale, dimanche prochain, le 26 novembre, à 8 h précises, en l'honneur de la Sainte-Catherine et au profit de l'arbre de Noël des enfants de l'école. Entrée, 25 sous.

Que nos amis se le disent et viennent nombreux! Outre le drame, il y aura démonstration sur la manière dont les indiens du grand nord s'amusent le soir, dans leur camp. Cette démonstration a été préparée par une religieuse qui compte de nombreuses années de vie missionnaire. Nous sommes convaincus que chacun jouira de cette belle soirée et retournera satisfait.

LA BROQUERIE

Le dimanche 12 novembre a eu lieu dans la salle dite paroissiale l'assemblée mensuelle du cercle local, présidée en l'absence du président et du vice-président par M. A. Choiselat. Soirée aussi intéressante qu'instructive. Le conférencier était M. Deslauriers, qui a traité avec sa maîtrise coutumière du caractère et de l'éducation de la volonté. A la fin de la soirée, M. l'abbé Couture, pro-curé, dans une improvisation fort appréciée, commenta et accentua les données si justes du conférencier.

Les élèves de l'école St-Roch, ainsi que plusieurs jeunes gens et jeunes filles du même district scolaire, firent les frais de la partie récréative de la soirée. En voici le programme:

Au piano: M. Marcel Choiselat.

Chant, La Patrie, par les élèves de l'école St-Roch.

"Laissez-moi planter mes pois", vieille chanson française, par M.J. Taillefer et Mlle Clémence Choiselat.

"L'école de Françoise", par Miles Marie Gagnon, Antoinette Choiselat, Elisa Lambret et MM. Albert Vieilfaure et Alexandre Langlais.

Déclamation: Le coeur de Jeanne d'Arc, par Mlle Marie Gagnon.

Bouffonnerie — L'intérimaire, par MM. Raoul Vieilfaure, Mathias Gagnon, Jean Taillefer et Eugène Choiselat.

O Canada.

Avant le chant O Canada, M. N. Deslauriers fit "la criée pour les morts", vieille coutume du Canada français que ressuscite La Broquerie. Il vendit à l'enchère une oie, des poulets, citrouilles, oignons, fleurs artificielles. Le produit de cette vente doit servir à faire dire des messes pour les âmes du purgatoire.

Le cercle local remercie le conférencier et tous ceux qui ont bien voulu prêter leur concours pour le succès de cette soirée.

LETELLIER

Nos apiculteurs

On évalue à environ 20,000 livres la quantité de miel produit dans notre paroisse durant la dernière saison. C'est un résultat assez satisfaisant, si l'on tient compte que la sécheresse a eu mauvais effet sur le rendement, et que plusieurs des apiculteurs faisaient leurs débuts.

Encouragé par ces résultats, l'on fait déjà des préparatifs pour l'an prochain et l'on veut procéder avec discernement; à cet effet, une réunion fut tenue samedi dernier.

Les officiers suivants furent choisis:

Président honoraire: M. l'abbé J.-P. Gagnon, curé; président, M. Joseph Saurette; vice-président, M. U.-L. Gagnon; sec-trésorier, M. A.-P. Jarry. Conseillers: MM. Jos. E. Dionne et Paul Dupuis.

Nous félicitons les officiers élus et nous souhaitons que grâce à la bonne entente qui existe entre tous ceux qui s'intéressent aux abeilles, ils pourront mettre à exécution leurs plans de coopération pour l'achat des abeilles et autres nécessités et aussi pour la vente de leur produit.

* * *

A. C. J. C.

Le temps est aux élections, le cercle St-Norbert tenait sa première réunion le 8 novembre et élisait ses officiers:

Aumônier, M. l'abbé J.-P. Gagnon, curé; président honoraire, Léon Bruyère; président, Eudore Cadieux; vice-président, Daniel Arcand; sec-trés. Alphonse Saurette.

Comme par le passé, le cercle offre aux jeunes gens qui veulent en profiter, l'occasion de se perfectionner par l'étude en commun de sujets pratiques et intéressants. De nouveaux problèmes se présentent continuellement et notre vie nationale et économique dépend de leur solution.

En avant les jeunes, et soyez à la hauteur de la situation!

* * *

Chorale

Encouragés par leurs succès de l'an dernier, les jeunes gens se sont déjà mis à l'oeuvre pour la préparation du chant pour la Messe de Minuit. Des répétitions fréquentes exigent leur présence assidue. Une trentaine de membres font partie de cette chorale, dont les officiers sont les suivants:

Président, M. Thomas Larocque; conseillers, MM. Daniel Arcand et René Saurette; directeur, M. Zotique Granger; assistant-directeur, M. Joseph Boissy.

* * *

Malade

Un de nos vieux paroissiens, M. Adolphe Fortier dangereusement malade.

* * *

Naissance

Joseph-Bernard, enfant de Hector Bois et de Kathleen Fraser, né le 4, baptisé le 15; parrain et marraine, M. et Mme Peter Fraser, grands-parents de l'enfant.

Léon-Paul-Gilles, enfant de Emile Durand et de Béatrice Gauvin, né le 17, baptisé le 19; parrain et marraine, M. et Mme Léon Gauvin, grands-parents de l'enfant.

Mariage

Mercredi le 15 avait lieu le mariage de M. Alexis Tardif, de South Jonction et de Mlle Florence Boiteau; M. le curé bénit leur union.

Les témoins étaient MM. Napoléon Boiteau et Joseph Loiselle.

Nos félicitations et nos meilleurs souhaits de bonheur.

SASKATCHEWAN

REGINA

Bazar de charité du diocèse de Régina

S.E. Mgr McGuigan, archevêque de Régina, adresse la lettre suivante au clergé et aux fidèles de son diocèse: Nos très chers Frères en Notre-Seigneur,

Le succès de notre bazar diocésain surpasse Nos plus grandes espérances et Nous apporte de tous les coins du diocèse les bénédictions de la loyauté, de la coopération et de l'unité d'action. J'ai été profondément touché de l'esprit magnanime et généreux du clergé, des religieux et des fidèles et je désire vous remercier sans tarder pour votre esprit de sacrifice et votre très loyale coopération. Il est plus qu'évident que Dieu bénit l'esprit de solidarité diocésaine. Puisse-t-Il vous récompenser comme seul Il le peut.

Mais il en est une à qui nous devons une spéciale dette de reconnaissance: c'est Notre Dame, notre Reine, notre Mère, la sainte Vierge Marie. Personne peut-être aussi bien que moi ne connait combien visible, combien tendre, combien incessante a toujours été son soin vigilant et son aimable protection sur nous et notre diocèse qui lui a été consacré. Aussi, offrons-lui de nouveau le tribut de notre amour et remercions-la très profondément pour son attention maternelle et son royal patronage. Pour rendre plus effective cette gratitude, je demande à chaque prêtre du diocèse de célébrer une messe en son honneur comme témoignage d'affectueuse reconnaissance.

De plus, c'est mon désir que vous ajoutiez trois "Je vous salue Marie" avec le "Salve Regina" aux prières ordinaires dites après les messes basses, depuis ce jour jusqu'au 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception. "Pour remercier notre Mère et notre Reine" célébrons avec piété cette glorieuse fête de sa pureté immaculée. Invitez tous les fidèles à recevoir la sainte communion, le dimanche 10 décembre, en témoignage de publique reconnaissance envers celle qui en toute vérité est "notre vie, notre douceur, notre espérance." Reconnaissons pleinement sa royauté sur nous, et enseignons sans cesse les beautés de son Rosaire à tous ceux sur qui s'exerce l'influence de nos vies.

Encore une fois, je remercie tous et chacun d'entre vous; en vous consacrant de nouveau à la Reine du Très Saint Rosaire, j'invoque les bénédictions du ciel sur vous et sur tous ceux qui vous sont chers.

Votre dévoué et votre tout reconnaissant en N.S.,

† Jacques C. MCGUIGAN,
Archevêque de Régina.

* * *

Liste des gagnants

1er prix, 2L 4856, P. Lessard, 814 Stella Ave., Winnipeg.

Spécial: W.A. Olford, 667 Jefferson Ave. W. Kildonan.

2e, A 18445, Mrs. W. J. O'Rourke, Dublin, Ont.

3e, 5B 15594, Victor Waller, 332-14e rue, Brandon, Man.

4e G 5060, W. Engiat, Candiac, Sask.

5e, L 9027, W. Jamnik, 913 Redwood, Winnipeg.

6e, V 12659 Rev. A. Roy, Ste-Amélie, Man.

7e, X 8994, H. Moore, Assiniboia, Sask.

8e, 2P 451, M. Dillman, Estevan, Sask.

9e, 3B 11812, G. H. Stokes, Grande Prairie, Alta.

10e, E 2352, J. G. Nickerson, The Royal Bank, Regina.

11e, E 5137, M. Whittner, Stevens Point, Wis., U.S.A.

12e, W 9284, Mme R. Nimegeers, Hardy, Sask.

13e, V 11920, Ben. Joannot, St-Hubert's, Whitewood, Sask.

14e, S 3029, Bert Veirn, Avonhurst, Sask.

15e, S 6419, Sr. M. Léonie, Radville, Sask.

16e, C 708, M. J. B. Snider, 727-12 avenue, Régina, Sask.

17e, M 5983, Mlle K. Barlow, Blind River, Ont.

18e, V 21836, Donat Lamontagne, Charny Lewis, P.Q.

19e, 2L 5048, Mme H. Crorole, 60 Harward Ave., Winnipeg.

20e, V 3696, M. H. Bourassa, Ste. Colette, Sask.

21e, 5B 14826, Rev. A. Décosse, St-Boniface, Man.

22e, 4A 11642 Jack Boyle, Régina, Sask.

23e, D 3256, Mgr Janssen, Régina, Sask.

24e, C 1498, F. Reader, 2035 Wallace St. Régina.

25e, A 10659, M. M. Guilfoyle, 2345 Osler St. Régina.

26e, 2D 239, M. A. Vollhoffer, Humboldt, Sask.

27e, M 860, Pert Cameron, Avonhurst, Sask.

28e, V 21755, Mère Provinciale, Bienville, Levis, P.Q.

29e, V. 4603, Eglise Sacré-Coeur, Lebret, Sask.

30e, T 1565, Alex. Thauberger, 2158 Wallace St. Regina.

31e, 2B 12189, Sara K. Cogger, 180 Meal St., Portland, Me.

32e, R 2721, C. Dozois, Montmartre, Sask.

33e, S 8198, Eglise Sacré-Coeur, Lebret, Sask.

34e, B 2407, F. W. Jelley, 1377 Queen St., Regina.

35e, W 2269, Gérard Broheman, Ceylon, Sask.

36e, X 9086, Francis Gillen, Congress, Sask.

37e, M 8445, Carl Bindert, Southey, Sask.

38e, 5B 5293, J. E. Rogers, 329-14e rue, Brandon, Man.

39e, L 2999, Archie Cameron, Melville, Sask.

40e, B 5178, Mrs. H. Pearson, Ste 19, McInnis Blk., Regina.

41e, 2P 847, Joseph Melle, Estevan, Sask.

42e, N 9090, K. Dicemus, 359 Burrows Ave., Winnipeg.

43e, H 4556, Alfred La Rocque, Estevan, Sask.

44e, 3B 13796, T. Murray, Grande Prairie, Alta.

45e, 5B 7609, Wm. Sakelos, 911 Rosser Ave. Brandon, Man.

46e, H 8803, G. Gulliford, Snipo Lake, Sask.

47e, P 7758, Albert Ingham, Maryfield, Sask.

48e, E 1807, James G. Gardiner, Regina, Sask.

49e, 2B 6877, Alex. Gillis, Point Tupper, N.S.

50e, X6199, Mary Traill, Whitewood, Sask.

Vous voulez un rouet?

On peut se procurer par l'entremise da la "Liberté" des rouets, système français très perfectionné, à deux vitesses avec ceci de particulier qu'ils peuvent être réglés pour n'importe quel tirage ou fil selon le besoin.

Ces rouets sont bien faits et en bois dur, très compact, léger et solide. Le peigne en aluminium est pratiquement incassable et le roulement des arbres (essieux) se fait par coussinet en métal doux (babbit) qui rend le mouvement très léger. Ce rouet a aussi une innovation inconnue jusqu'ici qui consiste dans un contrepoids dans la grande roue motrice, qui aide à relever le pied tout en égalisant la vitesse et qui ramène automatiquement la manivelle au point de départ.

LE CHANGE

21 novembre

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	5.1401
Franc français	0.0619
Franc belge	0.2212
Franc suisse	0.3071
Lire italienne	0.0833
Couronne suédoise	0.2664
Couronne norvégienne	0.2587
Couronne danoise	0.2301
Mark allemand	0.3783
Couronne hollandaise	0.6384

LE MARCHE

21 novembre

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.75—$4.50
Moyens	$2.75—$3.50
Ordinaires	$1.50—$2.25
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.75—$4.50
Moyens	$2.75—$3.50
Ordinaires	$1.75—$2.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.50—$4.25
Moyennes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.75—$2.00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$6.50
Moyens	$3.50—$4.50
Vaches—	
Bonnes	$1.75—$2.00
Moyennes	$1.25—$1.50
Ordinaires	$1.00—$1.15
Pour conserve	.75—$1.00
Taureaux—	
Bons	$1.10—$1.25
Ordinaires	.90—$1.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$15.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$5.90
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$5.40
Très pesants	$4.50
Légers et maigres	$4.50—$5.50
Truies No 1	$4.50
Truies No 2	$4.00
Inférieurs	$2.50
Verrats	$1.50—$2.00
Agneaux—	
Bon poids moyen	$5.50—$6.00
Ordinaires	$2.50—3.50
Moutons—	
Bons, poids moyen	$1.25—$1.50
Ordinaires	$1.75—$2.00
Bons, pesants	.75—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.18½ à .19
Crème—	
Table	.17
Spécial	.15
No 1	.13
No 2	.10
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	.34
Premiers	.29
Seconds	.15

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.70
2 sacs de 49 livres	$2.77½
4 sacs de 24 livres	$2.92½

Ces prix sont pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son, La tonne	$14.00
Moulée, La tonne	$15.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.00

Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg)—

(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba—Minot	.35
(Détail)	
Pommes de terre du Manitoba—Minot	.45

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

109, Edifice Grain Exchange

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 20 novembre 1933

GRAINS	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17	Samedi 18	Lundi 20
Blé No 1 Nord	65½	64¾	66⅛	64¾	64	65⅛
2 Nord	63⅛	62⅝	63⅜	62½	61½	62⅝
3 Nord	61⅝	61⅛	62¼	61	59½	60⅞
Avoine 2 CW	31⅛	31¼	31¼	30	30	30¼
3 CW	28¼	28⅝	28⅜	27⅛	27⅛	27¼
Orge 3 CW	36⅛	36⅛	37	34⅞	34⅝	35¼
4 CW	34⅝	34⅜	35¼	33⅜	33⅛	33⅜
Lin 1 NW	144	140½	142	140	140⅜	143¼
2 CW	140	136½	138	136	138⅜	139¼
Seigle 2 CW	44½	44¼	45	43¾	43	44⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	65½	64⅝	65½	64⅛	63¼	64¼
Avoine 2 CW	31¼	31⅝	31⅜	30¼	30⅜	30⅝
Orge 3 CW	35⅝	35⅝	36¼	34½	34⅝	35
Lin 1 NW	144	140½	142	140	140⅜	143¼
Seigle 2 CW	44⅞	44½	45¼	44⅛	43½	44⅞
Options						
Blé Novembre	65½	64⅝	66⅛	64¾	64	65⅛
Décembre	64⅝	64½	65¼	64	63	64
Mai	68⅛	67⅝	68⅜	67⅞	67	68
Avoine Novembre	31⅛	31⅛	31⅛	30⅛	30	30⅝
Décembre	31½	31⅝	31⅝	30⅜	30⅜	30⅝
Mai	34⅛	34½	34⅝	33⅜	33⅜	34
Orge Novembre	36⅛	36⅛	36⅝	35	34⅝	35½
Décembre	35⅞	36	36½	34⅝	34⅝	35
Mai	38⅝	38⅞	39⅛	37⅞	37⅝	38⅜
Lin Novembre	144	140½	142	140	140⅜	143¼
Décembre	144	140½	142	140¼	140⅜	143¼
Mai	149¼	145½	147	145⅛	146	148⅜
Seigle Novembre	44¾	44¼	45	43¾	43	44½
Décembre	45⅛	44⅝	45½	44⅛	43½	44⅞
Mai	48¾	48½	49	48⅛	47⅝	48¾

Le Coin des Enfants

Joyeuse Fête!

22 novembre
Marcel André, Saint-Boniface, 6 ans.

24 novembre
Edmond Laroche, Saint-Pierre, 11 ans.

25 novembre
Eliane Verreault, Saint-Norbert, 12 ans.

26 novembre
Louise Saltel, Sainte-Geneviève.
Louis Saltel, Sainte-Geneviève.
Joseph André, Saint-Boniface, 12 ans.

27 novembre
Lucien Savard, La Broquerie.
Tom Houston, Saint-François-Xavier, 14 ans.

28 novembre
A. Ferrier, Saint-Boniface, 13 ans.
Fleur-Ange Cormier, Saint-Norbert, 6 ans.
Alice Carrière, Saint-Norbert.

29 novembre
Mary Savard, La Broquerie.

A MES PETITS AMIS

Quel bel essaim de charmants petits-enfants vous formez autour de moi cette semaine! A-t-on jamais vu une aussi jolie famille? Entre nous, là, vous savez, cela doit faire bien des jaloux...

Vos lettres souriantes et variées m'ont procuré des heures de délices. Je les ai toutes lues, de la première à la dernière ligne, savourant les grandes pages remplies d'amitiés, de confidences, de dessins. Ah! oui, vous êtes les plus exquis petits-enfants du monde et je vous remercie du fond du coeur pour toutes ces pensées gentilles et ces souvenirs affectueux.

Je ne demande pas mieux que de gâter et chérir les nouveaux petits amis qui frappent au "Coin" cette semaine. A tous, la plus tendre bienvenue! Prouvez-moi, chers enfants, que mon accueil vous est doux en revenant souvent.

Parmi toutes les confidences reçues, il y a en d'affectueuses: **"Ma meilleure amie, c'est vous"** m'avouent Rita et Adrien Pelland. Voilà qui est bien précieux au coeur de Mère-Grand! **"Je n'ai pas grand'chose à dire, mais j'écris tout ce que je pense dans mon coeur: je vous aime beaucoup."** Peut-on être plus aimable? Je vous le rends bien, allez, ma petite Jeanne-d'Arc.

Il y a aussi des confidences tristes: **"Voulez-vous prier, Mère-Grand, pour notre maman qui est bien malade à l'hôpital?"** écrit, le coeur bien gros, mon excellent petit ami, Henri Firmin. Et une fillette qui a bien de la peine, Gertrude Desautels, m'apprend que sa petite soeur est très souffrante à l'hôpital Saint-Roch.

Vous aurez tous, n'est-ce pas, petits amis, un souvenir dans vos prières pour ces deux chers malades?

Et puis, il y a les confidences tout court, exquises, savoureuses: **"Nous faisons un 'projet' sur le blé pour le 'Jour d'Education"**, me dit Paul Saint-Onge. **"Pour moi, c'est le projet le plus intéressant."** Bravo! Voilà qui augure bien pour un futur agriculteur.

Doris Beaudry est une délicieuse écolière de l'Académie Saint-Joseph. Personne n'en doutera en lisant ceci: **"Mes compagnes sont toutes d'aimables petites filles."** Des confidences comme celle-là, c'est très gentil, et c'est si rare!...

Et puis, et puis, il y a aussi les confidences secrètes, celles qui doivent rester entre vous et moi: **"Mon père n'est pas trop pauvre ni trop riche; il paie toujours sa dîme et son banc."** —**"Ma petite soeur m'a égratignée et maman l'a battue"**. — **"Notre maîtresse n'est pas trop méchante"**...

Et celle-ci qui pourrait être classée dans la catégorie des confidences divertissantes: **"Je suis 'tout à fait' une petite fille de 12 ans"**...

Encore merci, chers enfants, pour ces ravissantes pensées dont vous parsemez vos lettres et faites-moi très longtemps encore le plaisir de croire au profond dévouement de votre vieille amie.

Arthur Poirier, Georges Bertholette, Lucille Bourgouin, Andréa de la Barrière, **Transcona**; Norbert Dufault, Lorette Lemaux, Henri Bergeron, Adrienne Bahuaud, Paul Soulodre, Lina Boulic, Paul Bourrier, Odile Bourrier, Clarisse Rocher, Romain Bourrier, Emilien Landreville, Pierre Encontre, Armand Landreville, Cécile Dufault, **Saint-Lupicin**; Lucille Dubreuil, **Saint-Boniface**; Paul Champagne, Aldéa Pelland, Léo Pelland, Jean Desrosiers, Lucien Champagne, Alice Benoit, Fernando Sanche, Lucienne Neault, Henri de Montigny, Joseph Tougas, Aimé Labelle, Valita Smith, Fabiola Bohémier, Marie-Thérèse Bohémier, Agnès, Jeanne d'Arc Desorcy, Rita Girouard, Bernadette Champagne, Gertrude Desautels, Roland Sanche, Antoinette Tougas, Jean Tougas, Paul Duguay, Thérèse Tougas, **Sainte-Anne-des-Chênes**; Eugène Poirier, Henri Firmin, Jeannette Jetté, Henri Poirier, Raoul Coulombe, Fred Ziegler, Odile Gallant, Madeleine Pitre, Irène Turcotte, **Transcona**; Noëlla Raymond, Berthe Brunet, Marguerite Brunet, Marcelle Suarez, Alice Plante, Eveline Bouchard, Jeanne Grenier, Juliette Martel, Yolanda Pandolfi, Irène Dumont, Françoise Tremblay, Lucille Joyal, Doris Beaudry, Jeanne Merlevede, Henriette Pelletier, Juliette Joyal, Marguerite Fitzgerald, Cécile Le Nabat, Philomène Crétain, Irène Huybrecht, Marie-Antoinette Gagnon, Thérèse L'Evêque, Marie Baudru, Laura Ouellette, Eliane Pelletier, Denise..., Thérèse Gauthier, Juliette Blain, Irène Poitras, Yvonne Davis, Louise Janssens, Jeanne Bédard, Léa Plante, Thérèse Blais, Institut Collégial St-Joseph, **Saint-Boniface**; Gérard Saint-Onge, Aurise Chartier, Laurette Robert, Lucille Chartier, Philippe Robert, Jean-Paul Hébert, Arthur Pelland, Gabriel Ritchot, Paul Saint-Onge, Isabelle Ritchot, Rita Pelland, Arthur Clément, Ange-Marie Saint-Onge, Hyacinthe Pelland, Louis Chartier, Antoine Hébert, Adrien Pelland, Honoré Chartier, école Bourret, **Silver Plains**; Emilien McCarthy, **La Broquerie**; Sévère Catellier, **Saint-Malo**; Thérèse Lord, Hélène Lord, **La Broquerie**.

Mère-Grand

Suzon chez les "ma tantes"

— Bonjour mon petit bébé!...

— Sus pas un p'tit bébé, moi, sus une gand'fille!

En effet, Suzon a trois ans depuis septembre et le rappelle de façon péremptoire à qui se permet de l'oublier. Un bébé, ça ne parle pas, ça ne marche pas, ce vocable humiliant ne peut donc pas être attribué à une grande fille qui use avec autant de dextérité de ses pieds et de sa langue, fût-elle haute comme le rosier de roses rouges qu'elle aimait tant à contempler en juillet dernier.

Grande fille raisonnable, Suzon l'est; il n'y a pas à en douter quand on la voit à l'église, par exemple, droite et silencieuse, même si son petit frère, appelé quelquefois à servir au salut, va l'asseoir dans un banc du choeur où elle reste, docile, sans bouger, tout le temps de la cérémonie. En sortant de l'église, elle demande souvent à aller au cimetière "prier pour que le petit Jésus y ramène mémère au plus vite en automobile." Car la bonne maman qui donnait tant de bonnes et belles choses à Suzanne est partie pour le ciel depuis bientôt cinq mois et Suzanne ne cesse de demander quand elle va revenir. Pour elle, le ciel est un grand village lointain où l'on peut aller et d'où l'on peut revenir en automobile. Et puis, ce foyer désorganisé par la mort du père et de la mère, à la maison voisine de Suzanne, la rend songeuse; elle n'a pas connu le père et demande: "Le pépère à mémère, il est au ciel aussi?"

Suzon est une grande amoureuse de la nature; la moindre fleurette la fait se pâmer d'admiration et elle assiste en dilettante à la transformation multicolore des arbres, au vol des feuilles. Future naturaliste, elle n'entre pas une fois dans la maison sans y apporter les plus beaux spécimens de feuilles d'automne et il faut partager son enthousiasme devant ces belles choses jadis vertes et aujourd'hui jaunies, rougies et mortes, sans quoi elle est profondément blessée, ce qui se traduit par une subite rougeur de ses joues.

Avec sa délicieuse faconde enfantine ce petit bout de femme de trois ans nous apporte fidèlement les nouvelles du jour: c'est sa poulette qui a pondu un beau gros h'oeuf, ou bien sa grosse catte qui a "poigné" des petits minous, ou bien encore c'est elle, Suzon, qui a fait le ménage avec sa maman, ou le lavage, et elle est bien fatiguée; elle prend alors une attitude d'affaissement si drôle qu'on ne peut s'empêcher de rire, mais elle ne prise pas du tout cette hilarité tout à fait déplacée, selon elle.

Suzon doit faire une sieste l'après-midi et il lui arrive parfois d'être plus ou moins bien disposée à dormir, aussi, pour la décider à faire son dodo, sa mère s'étend quelques moments avec elle dans le lit; mais si, par malheur, elle lui tourne le dos, Suzon lui dit, furieuse: "Maman, couche-toi donc pas à l'envers, comme ça!" Quand elle a fini son somme, elle vient faire son tour chez les "ma tantes"; elle s'installe dans sa petite chaise de rotin devant une table minuscule et commence d'interminables séances de leçons de choses qu'elle imagine elle-même suivant les images des revues illustrées qu'on lui prête. Elle fait ses commentaires à haute voix, faisant semblant de lire couramment comme ses grands frères; de sa voix flûtée elle émet des propositions savantes comme celles-ci: "Quan on est malade, y faut se soigner... Quan on a faim y faut manger", cette dernière est accompagnée d'un regard oblique dirigé vers la dépense où résident bananes, biscuits et fudge. Une pose... un petit nez retroussé levé vers la "ma tante" qui a tout l'air de n'avoir pas compris, la cruche! Il va falloir émettre une édition revue et augmentée, sur un ton allant crescendo: "Quan on a faim comme Suzon, y faut manger du chocolat".

Suzanne aura son chocolat.

Et pour récompenser la "ma tante", elle arrivera le lendemain, tenant délicatement entre le pouce et l'index une longue plume mouchetée blanche et grise, elle la passera sur la joue de tante Nadette et lui dira, avec un air moitié figue, moitié raisin: "Regarde, tante Nadette, c'est fin, c'est doux! Tu sais, c'est ma p'tite poulette qui l'a pondue!..."

JEANNE.

A TRAVERS MON COURRIER...

Je suis dans le grade 2 et je suis souvent le premier de ma classe. Mon petit frère s'appelle Roméo. Il est bien gentil. Il dit "papa" et "maman" et il n'a que sept mois.—**Jean CHAMPAGNE, école Richard, Somerset.**

Ce n'est plus la même institutrice qui nous fait la classe. C'est Sr Anna Bisson. Elle est bien fine et bien aimable... à mon goût et je crois qu'elle l'est aussi pour toute la classe.—**Jean DESROSIERS, Sainte-Anne-des-Chênes.**

Je suis dans le 4e grade. Le premier mois, je suis arrivé le 2e, il me manquait cinq notes pour arriver 1er; le deuxième mois, je suis arrivé le 2e, et pour le mois de novembre, je vais m'efforcer d'arriver le 1er. Je me suis corrigé de deux défauts. L'un des deux, c'était de sauter la clôture. Je me suis enfoncé un clou dans le pied, parce que Sr Supérieure m'avait défendu de la sauter. Je ne le ferai plus.—**Roland SANCHE, Saint-Anne.**

J'ai bien hâte à Noël pour voir le petit Jésus dans la crèche avec Marie, sa mère, et Joseph, son père, et le rocher, et le boeuf et l'âne et les anges, les bergers, et l'étable et les arbres et bien d'autres choses.—**Emilien McCarthy, La Broquerie.**

Je suis un petit Manitobain de 10 ans. Je demeure à Silver Plains avec mon père, ma mère, mes deux soeurs et mon frère. Ils sont tous plus vieux que moi. — **Philippe ROBERT, école Bourret, Silver Plains.**

De ce côté-ci de la rivière, il n'y a qu'une école, mais ce n'est pas la "dernière" de la province; cette année nous avons gagné huit diplômes. — **Lucille CHARTIER, école Bourret, Silver Plains.**

Nous sommes 24 élèves à notre école et juste cinq petites filles. Je suis la plus âgée, vous pouvez voir que les autres ne sont pas bien vieilles. Et il y a 19 garçons; je vous assure que ce n'est pas drôle!—**Aurise CHARTIER, école Bourret, Silver Plains.**

La prière va plus haut que le plus haut rêve. (Lucie Faure-Goyau)

COMPOSITIONS DE CONCOURS

Mon petit chat

Mon petit chat est blanc comme de la neige. Sa fourrure est douce et dans sa petite tête ronde, il y a deux beaux yeux qui brillent comme du feu. Quand il marche, il ne fait pas de bruit, car il a des petites pelotes de chair sous les pattes et cela fait comme des chaussettes...

Quand Minet est content, il chante: "ronron, ronron" et rôde autour de moi, me caressant avec sa queue. Parfois je le taquine et il se fâche, alors je me sauve. Il oublie vite mes souffle drôlement: "fu... fu...", et alors je me sauve Il oublie vite mes méchancetés et il revient jouer avec moi. Minet et moi sommes bons amis.

Alma DELORME,
Ecole de Saint-Joseph, grade IV.

Mes trois chats

Chère Mère-Grand

Je suis une petite fille de Lorette qui vous écrit pour la première fois et j'aurais beaucoup de choses à vous raconter.

Laissez-moi vous dire aujourd'hui que nous avions bien des souris à la maison et nous n'avions point de chat. Heureusement, mon oncle Gustave nous a prêté sa chatte avant de partir pour l'hôpital. Elle a mangé toutes les souris. Maintenant, je n'ai plus peur quand je monte dans ma chambre.

La chatte a deux beaux petits chats; je leur donne du bon lait trois fois par jour et ils viennent ronronner autour de moi. Aussitôt que j'arrive de l'école, ils viennent miauler parce qu'ils veulent manger. Je les comprends et il me connaissent; mais ils savent se sauver de moi quand vient le temps de les mettre à la cave. Vous les aimeriez bien, vous aussi, mes petits chats si vous les voyiez!

Je vous embrasse, chère Mère-Grand, pour la première fois.

Suzanne MARCOUX,
3e grade, Lorette.

Une Journée agréable

De toutes les promenades qui me firent passer rapidement mes vacances, c'est certainement ma visite au parc de la ville de Winnipeg qui me rappelle les plus agréables souvenirs. Cette visite m'a valu l'étude d'une véritable page d'histoire naturelle.

Après un trajet de cinquante milles par une douce journée de juillet, nous arrivâmes au parc.

Immédiatement nous prîmes la direction de l'espace réservé aux animaux de toutes sortes. J'y ai vu de gigantesques bisons, emblêmes de notre Manitoba, des chevreuils qui ne demandaient qu'à se faire caresser, des singes aussi laids qu'amusants, des castors, vivants exemples du travail.

Dans de grandes cages se pavanaient de beaux paons, des pigeons et des perroquets. Non loin de là, il y avait des ours qui "quêtaient" des pistaches, des renards et des loups qui charchaient à sortir, des aigles et des hiboux, des blaireaux qui semblaient féroces. Vers le centre, un bel étang nous révélait de magnifiques cygnes blancs, des oies et des canards. Il ne faut pas oublier les jolis lapins blancs et les petits cochons d'Inde.

Pour terminer cette agréable promenade, je vis des fleurs de toutes couleurs et de toutes sortes, fleurs qui auraient fait les délices d'artistes en quête de modèles parfaits.

Violette RIVARD,
Grade VII,
Ecole Frontenac, Dufrost, Man.

Un Pique-Nique à Hallock

Les grandes vacances m'ont apporté plusieurs journées bien agréables, entre autres celle d'un pique-nique à Hallock.

Depuis plusieurs jours, je suppliais papa de me permettre d'y aller avec mon grand frère, lui promettant d'être bien sage. Il s'y opposa tout d'abord, mais il finit par y consentir et j'en fus au comble de la joie.

La veille du grand jour, le soleil se coucha radieux et nous comptions avoir une journée magnifique. Mais quel ne fut pas notre désappointement le lendemain quand, en nous éveillant, nous entendîmes le bruit de la pluie sur le toit. J'en pleurais presque de chagrin; mais papa vint me dire que le mauvais temps ne durerait pas longtemps. En effet, vers onze heures, les nuages se dissipèrent et un beau soleil sècha vite le sol humide. En moins d'une demi-heure l'auto était prêt et nous étions en route pour Hallock.

Il fallait traverser la frontière des Etats-Unis, ce qui ne se fait pas sans formalités; aussi nous fûmes un peu retardés, mais peu importe, nous arrivâmes au lieu du pique-nique encore assez tôt pour nous amuser.

Une foule nombreuse occupait le terrain des amusements, et je vous assure que je ne me fis point prier pour me joindre aux joueurs.

Ce qui m'intéressa le plus, ce fut une partie de balle-au-camp jouée par les nègres. Ils savent vraiment bien manier le bâton et la balle, et leur belle humeur rend leur jeu très agréable.

Il y avait aussi des acrobates qui faisaient des tours prodigieux. Ils couraient à toute vitesse sur des cordes tendues dans les airs et rien que de les voir, j'en étais tout étourdi. Je me demande comment ils font pour ne pas perdre leur équilibre. J'aimerais bien pouvoir en faire autant. Quand je revins à la maison, je dis à maman: "Je connais ma vocation". — "Eh bien, quoi, me dit-elle, que feras-tu donc?" — "Un acrobate, lui répondis-je avec aplomb." Maman fut très amusée de ma réponse.

Le pique-nique se termina vers neuf heures; j'étais bien content de revenir à la maison car j'étais bien fatigué. Mes frères et soeurs voulaient absolument savoir tous les détails de la journée, mais comme je dormais debout, ils eurent pitié de moi et le compte rendu fut renvoyé au lendemain.

Jules COMEAULT,
Letellier, Grade 7.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

St-Norbert,
Le 28 oct. 1933.

Bien chère Mère-Grand,

La plus grande nouvelle que je peux vous dire, c'est que nous avons reçu Monseigneur Yelle au couvent et nous avons chanté. J'étais montée sur une espèce d'escabeau et sur la première marche, alors ma tête touchait au plafond. Il y en avait qui remuaient et nous avions peur de tomber. Heureusement la réception n'a pas duré longtemps.

Votre petite-fille qui vous aime beaucoup.

Madeleine LECLAIRE.
Grade VI.

* * *

Saint-Malo, Man.
le 3 novembre.

Chère Mère-Grand,

Je suis une petite fille de 8 ans. J'aime beaucoup ma maîtresse. J'ai un petit chien blanc et brun. J'ai sept soeurs et un petit frère.

Je suis dans le Grade II. J'aime beaucoup à écrire. J'aime à lire et à faire de l'arithmétique. J'aime bien la propreté. Je me lave le matin et le soir. Je donne mon coeur au petit Jésus tous les jours. J'apprends mes leçons le soir et après je vais me coucher. Le matin je me lève et je récite ma prière, ensuite je vais à l'école.

En arrivant à la classe, je salue

En arrivant à la classe, je salue ma maîtresse très poliment et ensuite la cloche sonne pour le dîner. Quand on a fini la récréation, on dit le chapelet et je passe une bonne après-midi. Vous voyez que je suis une heureuse petite fille.

Je vous embrasse.

Marie DESROSIERS.

* * *

Saint-François-Xavier,

Ma bonne Mère-Grand,

Comme j'étais heureuse l'autre jour en recevant un petit paquet par la poste et adressé à mon nom! Maman l'a détaché et moi je sautais de joie et j'avais hâte de voir... "le beau petit Chat".

Je vous remercie beaucoup et vous envoie mille baisers de votre heureuse petite-fille qui vous aime.

Marie-Ange REGNIER.

* * *

Ste-Anne-des-Chênes,
Le 10 novembre 1933.

Bonjour chère Mère-Grand! C'est la première fois que je vous écris. Je vous aime beaucoup. Je vais à la classe et j'aime beaucoup cela. Je suis arrivé deuxième ce mois-ci. Je travaille fort pour faire plaisir au bon Dieu et à notre maîtresse. J'ai eu 100 pour mon catéchisme et 99 pour ma conduite. Nous sommes 40 élèves; c'est Sr Bisson qui nous fait la classe. Nous allons commencer à patiner et à glisser bientôt. J'ai hâte.

Votre petit garçon qui vous aime.

Fernando SANCHE.

* * *

Institut Collégial St-Joseph,
St-Boniface, le 9 nov. 1933.

Chère Mère-Grand,

Que je suis heureuse de vous écrire pour la première fois!

J'aime bien lire la "Liberté", et surtout "Le Coin des Enfants" que vous savez si bien rendre intéressant. Chaque semaine, lorsque papa arrive à la maison, c'est à qui d'entre nous deux, mon petit frère et moi, s'en emparerait le premier. Je lis toujours les belles petites histoires que vous y mettez.

A l'école je suis arrivée première pour le mois de novembre. Je suis dans le sixième grade. La lecture, la classe et la musique m'intéressent beaucoup.

J'ai eu le bonheur d'avoir le prix paroissial de l'Association d'Education pour mon grade. C'est bien grâce à la bonne maîtresse que nous avions si nous avons réussi.

La distribution des prix et des diplômes a été présidée par le nouvel Archevêque-Coadjuteur de St-Boniface. Il y a eu beaucoup de réceptions données en son honneur.

Au revoir, chère Mère-Grand,
Une nouvelle petite amie du "Coin".

Noëlla RAYMOND.

* * *

St-Léon, Man.
Le 26 octobre 1933.

Chère Mère-Grand,

Bonjour! Je me suis décidée à vous écrire, malgré que je sois un peu frippée; vous savez que je reviens des noces?... et j'ai une mine de lendemain de fêtes. Hier, mes deux frères, Alcide et Edmond, se sont mariés aux deux soeurs, Mesdemoiselles Berthe et Antoinette Labossière. Le mariage eut lieu à 10 heures; c'était ce qu'il y avait de plus solennel en fait de première classe. Mes trois petits frères servaient à l'autel, mon frère Joseph chanta le cantique au Sacré-Coeur, et Gertrude, la soeur des mariées, chanta le cantique à la Vierge-Marie. Après la messe nous nous sommes rendus dîner chez les mariées; nous avons eu beaucoup de plaisir.

De ce temps-ci il fait très froid. Un vent souffle âpre et victorieux sur tout; rien ne le dérange; il hurle, et il nous apporte tantôt de la neige, tantôt de la pluie, etc. Les autos ne sont presque plus capables de voyager parce que les chemins sont bordés de neige. Le soleil commence à être avare de ses rayons, il se lève tard et se couche de bonne heure; il se cache souvent sous d'épais brouillards.

Je termine en vous embrassant tendrement.

Votre petite retardatrice,
Rose-Alma GRENIER.

Il suffit...

Deux amis se rencontrent vers la fin de l'été. Le premier dit à l'autre:

— Où as-tu pris tes vacances?

— Ici même, à Winnipeg.

— Comment, tu ne t'es pas absenté? Tu n'as pas éprouvé le besoin de changer d'air?

— Mon ami, pour changer d'air, il suffit de ne pas chanter toujours la même chose.

AU SACRE-COEUR

Le bazar

Mercredi soir, le 15 novembre, eut lieu l'ouverture solennelle de notre 26ème bazar, par un banquet splendide, tenu sous les auspices des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher. Le R.P. Vézina, chapelain du Conseil Provencher, présidait à ses agapes fraternelles. Le Grand Chevalier, M. Thomas Beaubien, avocat, était à sa droite. Après le Benedicite, le Père Vézina remercia, en termes choisis, les nombreux convives, —plus de cent,— d'être venus encourager le bazar de la paroisse du Sacré-Coeur, et aussi les bonnes dames d'avoir travaillé avec un inlassable dévouement à la préparation de ce banquet. Puis il invita M. le Grand Chevalier à adresser quelques paroles de bienvenue. M. Beaubien le fit brièvement, —comme il convenait à une heure aussi solennelle,— mais aussi très délicatement.

La salle paroissiale, artistiquement décorée, à cette occasion, présentait un féerique coup d'oeil. De mémoire de paroissien, on n'avait jamais vu mieux, ni peut-être aussi bien. C'est pourquoi on ne pouvait désirer plus chaleureux encouragement que celui donné par les heureux convives aux dames dont les talents culinaires émérites ravissaient jusqu'à l'admiration, et aux demoiselles, très modestes, dont le courtois et aimable service égalait l'attente des plus vives imaginations.

Le banquet se termina par nos chants canadiens et l'O Canada. La satisfaction générale se trahissait sur tous les visages et se traduisait, à qui voulait l'entendre, en paroles des plus élogieuses.

Puis, en un clin d'oeil, la salle du banquet fut transformée. Les divers pavillons du bazar s'ouvrirent avec un enthousiasme sans pareil. Les comptoirs des liqueurs, —douces bien entendu,— des épiceries, de la roue de fortune, des objets de luxe remplissaient la droite de la salle. A gauche, les tables du loto, les dentelles, les broderies, la pêche merveilleuse. Au fond, silencieux, solennel, souriant tout de même derrière sa petite table, le trésorier de tous les bénéfices et gains. Dans la salle, les dames, les demoiselles, les enfants aussi circulaient avec une dextérité sans égale, vendant à l'un, à l'autre, à tous, les billets sans nombre pour des objets sans limites.

D'aucuns auraient cru que cette activité fébrile, cet enthousiasme délirant ne fût qu'un feu de paille et se fût éteint après la première soirée Ah! mais ce n'était pas un trompe-l'oeil. Et plus d'un assidu à ces bruyants ébats de quatre jours consécutifs en a été le témoin et la douce proie. Il y avait un but à atteindre. Il fallait y arriver coûte que coûte.

Aussi jeudi, vendredi et samedi, l'énergie au travail et les encouragements réciproques des commis et des acheteurs allaient grandissant comme le bon esprit et la charité chrétienne que tous y déployaient. Les anciens et les jeunes, tous sans exception, faisaient preuve de cette belle familiarité qui sied si bien aux paroissiens d'un même clocher. Et c'est grâce à cette bonne entente familiale, à cette charité débordante, que tous et chacun exprimait à sa façon, que l'on doit un grand succès entrevu après la soirée du samedi.

Il est bien évident après des jours comme ceux-ci, que nos Canadiens français du Sacré-Coeur de Winnipeg comprennent encore clairement ce qu'est pour eux l'église et les oeuvres si importantes qui font partie de son organisation. Et si "la langue gardienne de la foi" est un principe bien sacré chez eux, ils n'oublient pas non plus que l'Eglise a toujours été pour eux la raison d'être et le centre vital de la survivance qu'ils ont tant à coeur.

Si les organisateurs de notre bazar n'avaient en vue que le soutien de cette oeuvre primordiale, la Paroisse; nul autre but, sans contredit, n'activait les encouragements généreux qu'on leur témoigna. Ah! qu'il faisait bon en effet de voir ressortir, dans ces réunions intimes, les convictions sincères du bon paroissien canadien-français, prêt à faire l'impossible, pour soutenir son église et sauver son école menacée. Sans aucun doute, des organisations de journées, comme celles que nous a fournies le bazar annuel, sont de nature à réchauffer le coeur, nourrir les convictions et augmenter les efforts de la lutte quotidienne.

Le Père Curé est assurément le premier à comprendre la haute portée de ces résultats moraux et financiers, et le premier aussi à manifester publiquement son entière satisfaction et ses remerciements sincères. Merci donc de tout coeur à tous les organisateurs et organisatrices; aux nombreux paroissiens qui nous ont encouragés loyalement; à son Honneur le Maire Webb de Winnipeg; au R.P. A. Normandin o.m.i., économe provincial des Pères Oblats; aux RR. PP. Beaupré, Poulet M. Dussault, Désautels, Comeau, de Bretagne, O.M.I., qui ont rehaussé de leur présence les mémorables soirées de notre 26ème bazar.

* * *

P. S.— Les rapports détaillés des heureux résultats du bazar paraîtront la semaine prochaine. La Tombola, qui devait avoir lieu le 19 novembre, a été renvoyée au 26 prochain, parce que bon nombre des billets n'étaient pas encore retournés.

* * *

La Ste-Catherine

La Ste-Catherine ne passera pas inaperçue au Sacré-Coeur cette année. Dimanche prochain aura lieu dans notre salle paroissiale une grande soirée de famille à laquelle toutes les familles de la paroisse devraient être représentées. Le nom seulement des deux dames organisatrices devrait suffire pour vous décider à venir passer agréablement la veillée. Mme Geo. La Flèche et Louise Thibault vous invitent à être fidèles au rendez-vous de dimanche soir prochain, où vous aurez le plaisir de manger de la bonne tire de Ste-Catherine; avec ces deux dames vous pouvez vous attendre à un programme musical des mieux choisis.

Décidez-vous dès maintenant et organisez-vous en conséquence, car plus il y aura de monde et plus il aura de plaisir. Qu'on se donne le mot et qu'on forme une table de whist ou de bridge! Les bonnes choses ne durent pas longtemps. soyez de la partie, autrement vous le regretterez.

* * *

Remerciements

La famille Germain remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil récent.

* * *

Mmes Henri Bédard et Henri Gauthier expriment toute leur reconnaissance aux Chevaliers de Colomb, à la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, aux RR.SS. des SS.NN. de Jésus et de Marie, aux dames en charge des différents comptoirs, à tous ceux et celles qui, par leur précieux encouragement, ont contribué au succès du bazar. A chacun, un grand merci!

Justice paternelle

Le jeune Emile raconte à un de ses camarades:

—On se ressemble tellement, mon frère et moi, que lorsque l'un de nous a fait une sottise, papa nous flanque une correction à tous les deux de peur de se tromper.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

A VENDRE: Divanette set 3 morceaux, chêne fumé, ainsi que le matelas et ressort; le tout en parfaite condition. Très bonne occasion, prix raisonnable. S'adresser à 488, rue de la Morénie, St-Boniface.

WINNIPEG

Une causerie sur les Canadiens français des Etats-Unis

A la soirée de l'Alliance Française du jeudi 23 novembre, le conférencier sera le R.P. Desjardins, S.J., du Collège de Saint-Boniface, qui parlera des Canadiens français des Etats-Unis. C'est un sujet d'un grand intérêt et qui ne manquera pas de plaire. Les membres de l'Alliance sont priés d'amener leurs amis.

La réunion aura lieu dans la salle 100, à l'Université (Broadway), entrée sur le Mail, à 8 h. 15.

L'Orchestre Symphonique de Winnipeg

Ceux qui n'ont jamais assisté à un concert symphonique auront peine à croire que l'an dernier, une femme a marché de Selkirk à Winnipeg pour entendre un concert de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg. Mais le fait est exact.

Si une personne peut faire un si long trajet à pied pour aller écouter nos musiciens, c'est donc qu'ils sont une attraction peu ordinaire. Les auditeurs de l'an dernier sont unanimes à affirmer que l'Orchestre Symphonique de Winnipeg leur a offert un régal de musique comme on en jouit rarement.

La nouvelle saison de concerts symphonique commence dimanche prochain, 26 novembre, à l'Auditorium.

Tout augure une série de concerts aussi brillante que l'an dernier, et il est prudent de se procurer des billets de saison afin de retenir les meilleurs sièges. Des prix très populaires permettront à chacun d'entendre cet orchestre magnifique.

Voici le programme de dimanche prochain:

Ouverture "Oberon" .... Weber
Symphonie no 4 en ré mineur .... Schumann
Suite no 1 'The Gordian Knot Untied' .... Purcell-Holst
Air "Credo" (Iago de l'acte 2 'Othello') .... Verdi
Soliste, Colin Ashdowne
Deux Danses Hongroises en sol mineur et ré majeur .... Brahms

Femmes candidates à Winnipeg

Pour la première fois dans l'histoire de la ville, les femmes de Winnipeg font un effort déterminé pour élire des représentantes de leur sexe à l'hôtel de ville. Le Conseil local des Femmes a placé deux candidates sur les rangs comme échevins: Mme R. F. McWilliams dans le quartier 1 et Mme Dr M. Ellen Douglass dans le quartier 2.

Toutes les deux sont Canadiennes de naissance, graduées de l'Université et bien au courant des questions publiques. Mme McWilliams a rempli des positions importantes, telles que présidente de la première Commission provinciale du bien-être public et a toujours pris un vif intérêt à la jeune génération. Mme Dr Douglass est l'une des premières femmes médecins de l'Ouest; elle a pratiqué à Winnipeg depuis près d'un quart de siècle et a été décorée pour ses services sur les champs de bataille de France.

(Communiqué)

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Le thé annuel aura lieu samedi prochain, 25 novembre, de 3 h. 30 à 7 chez Mme John Caswell Davis, 152, rue La Vérendrye, St-Boniface.

* * *

Il y aura réunion de l'exécutif lundi 27, à 2 h. 30, chez Mme J. Poitras, 181, rue Masson, S.-Boniface.

* * *

C'est avec un profond regret que la Fédération a appris la mort d'un de ses distingués Patrons d'Honneur, Son Excellence Mgr O. Charlebois. Tous les membres s'unissent dans une commune prière, seule marque d'affection et de sympathie qui leur soit possible en la circonstance.

Ch. M.

Blanchette

de Brieux

par les acteurs du CERCLE MOLIERE, au Dominion, le 30 novembre.

"Quand elle était petite, elle était toute pâle, alors, on l'appelait Blanchette et le nom lui est resté".

C'est de cette enfant frêle et rêveuse que l'éminent dramaturge français, Brieux, a retracé l'odyssée dans des scènes pathétiques, pleines d'humaine vérité, d'un style simple et direct. Et de ses nombreuses pièces de théâtre, "Blanchette" est celle qui a obtenu le succès le plus authentique et le plus durable.

De toutes les régions rurales et dans tous les pays, monte du coeur des jeunes filles cette soif de nouveau, cette aspiration indéterminée et tenace vers l'inconnu bruyant des villes. Cette disposition qui règne dans nos campagnes donne à la pièce son caractère d'application universelle. Toutes ne cèdent pas cependant à cet attrait; de celles qui y cèdent, toutes ne se brûlent pas fatalement les ailes; et de celles qui n'y trouvent que désenchantement et misère, toutes ne retournent pas au foyer pour y chercher le calme de leurs premiers ans. Mais Blanchette, elle, revint après avoir bu le philtre amer; et c'est ce qui fait la grandeur de cette comédie qui, en plus d'un endroit, porte l'empreinte du drame, et notamment cette situation psychologique causée par l'incompréhension mutuelle qui existe entre les parents et celle qu'ils ont péniblement dotée d'une instruction supérieure à la moyenne.

Il faudra voir cette pièce. Depuis l'Arlésienne, le Cercle Molière n'en a pas fait représenter de plus puissante, ni de plus littéraire, ni dont l'action soit plus plausible et plus captivante.

Disons tout de suite que M. Arthur Boutal, dont le nom s'est en quelque sorte identifié avec celui du MOLIERE, a monté cette pièce. Selon son habitude, il a soigné tous les détails de mise en scène et de costume qui sont comme la corroboration impassible des paroles des personnages. Les décors ont été exécutés par Mme Boutal, ce qui est une garantie de bon goût.

De la distribution, rappelons des noms connus qui ont souvent paru à l'affiche de nos représentations, acteurs et actrices d'expérience que nous ne manquerons pas d'applaudir cette fois encore: Suzanne (Legoff) Hubicki, dans le rôle-titre; Mme E. Houde et Boutal dans Mme Rousset et Rousset; Victor Masson, dans le Cantonnier; Jean de la Vignette et Henri Pinvidic dans Morillon, père et fils; Georgeline Bélanger, dans Mme Jules; Gabrielle Roy dans Lucie Galoux; Joseph Plante et Antoine Legoff dans Galoux, père et fils; le voiturier, Bernard Goulet; le facteur, Albert Prendergast.

Les répétitions, nombreuses et assiduement suivies, nous assurent une représentation splendide.

Les billets sont en vente à LA LIBRAIRIE KEROACK, Winnipeg, Tél. 95915 et à LA LIBERTE, Saint-Boniface, Tél. 201235, à $1.00, 75, 50, 35 et 25 sous.

A la récente exposition du Canadian Handicraft Guild, tenue à Montréal, trois membres de la Section Française du Handicraft Guild, de Winnipeg, ont obtenu des prix. Prix spécial pour petit point, Mme D. Bryson; prix pour filet brodé, Mme J.A.M. de la Giclais; prix pour dentelle au fuseau, Mme J. Soulier.

* * *

L'exposition du "Handicraft Guild", de Winnipeg, commencée hier dans l'Assembly Hall, 7e étage d'Eaton, se terminera ce soir.